

Le journal des Marchés Publics

Public Contracts Journal



Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
eJDM
**Pridesoft
Mobile**
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance



Gratuit sur  Google play

TRANSPORT	01	TELECOMMUNICATION	03	SANTE PUBLIQUE	02
ECONOMIE	02	INFRASTRUCTURE	02	BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS	01
ADMINISTRATION	03	ENERGIE	03	RURAL	07

CONTACTS AGENCE
B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun
Tel : 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
Fax : 222 20 60 43 / 222 20 33 26
Mail:infos@armp.cm, Web:www.armp.cm

CONTACTS PRIDESOFT
Tel : 222 20 49 17
Web : pridesoft.armp.cm
Mail : pridesoft@armp.cm

N° 2124

25 Aout 2020

25 August 2020

5:46 PM/17H:46

DEMANDE DE CNE

Certificat de Non Exclusion #

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :
N° Carte Contribuable(*) :
N ° Registre de Commerce(*) :
Statut Juridique(*) : ☐ ETS ☐ SARL ☐ SA
Type Entreprise(*) : ☐ TPE ☐ PE ☐ PME ☐ PMI ☐ GE
Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :
Adresse(**) : B.P. :
Tél. (*) : Fax :
E-mail(*) :
Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO ☐ AOIR ☐ AONO ☐ AONR ☐ BC ☐ DC ☐ DP ☐ AMI/ASMI ☐ GG ☐
Exercice(*) :
Référence(*) :
Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :
Objet(*) :
Montant(en chiffres) (*) :
Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : ☐ Express Union (N° 91190008943026) ☐ CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) ☐ BICEC (N° 97568660005/16)
☐ Banque Atlantique (N° 9510173000510) ☐ SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) ☐ Paierie Générale
N° Reçu Versement/Virement(*) :
Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : ☐ Oui ☐ Non Copie Carte Contribuable : ☐ Oui ☐ Non
Copie de la Commande Publique (BCA, AAO) (*) : ☐ Oui ☐ Non Copie Registre de Commerce : ☐ Oui ☐ Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.

(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1

Reference	006/AONO/C.DIANG/CIPM/2020 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/C.DIANG/CIPM/2020 DU 11/08/2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF (PORTEE 12 ML) SUR LA RIVIÈRE NKOÀ AU PK21+700 DU TRONÇON DE ROUTE COMMUNALE BOUAM (INTER NI) DIMAKO (INTER N10), DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST (LOT UNIQUE)
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	09-09-2020

2

Reference	007/AONO/C.DIANG/CIPM/2020 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/C.DIANG/CIPM/2020 DU 11/08/2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA MAÎTRISE D'OEUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU PONT DÉFINITIF (PORTÉE 12 ML) SUR LA RIVIÈRE NKOÀ AU PK2N700 DU TRONÇON DE ROUTE COMMUNALE BOUA MONTER NI)-DIMAKO(INTERNW). DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM. REGION DE L'EST.
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	09-09-2020

3

Reference	002/AONR/ASCNPD/CIPM/2020 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°002/AONR/ASCNPD/CIPM/2020 DU 19 AOUT 2020 POUR L'ETUDE SUR LA PRODUCTION ET LA TRANSFORMATION DE L'HUILE DE PALME DU CENTRE DE NDOKPO DE L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DEVELOPPEMENT EN PROCEDURE D'URGENCE FINANCEMENT : BIP 2020/ASCNPD
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	17-09-2020

4

Reference	005/AONO/RCE/DMI/CBAF/CIPM/2020 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/RCE/DMI/CBAF/CIPM/2020 DU 24 AOUT 2020 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'ECOLE MATERNELLE DU CENTRE ADMINISTRATIF DE BAFIA, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU. FINANCEMENT : BIP-MINEDUB- 2020 IMPUTATION : 5415196026411192222426
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	16-09-2020

5

Reference	000000027/AONO/MPT/CIPM/2020 DU 07 AOUT 2020 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 000000027/AONO/MPT/CIPM/2020 DU 07 AOUT 2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA MISE EN PLACE D'UN CENTRE MULTIMÉDIA INCLUSIF AU CENTRE DES JEUNES AVEUGLES RÉHABILITÉS DU CAMEROUN (CJARC).
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	11-09-2020

RESUME DES CONSULTATIONS

6

Reference	16/AONO/MINESEC/CIPM /2020 DU 24/08/2020 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 16/AONO/MINESEC/CIPM /2020 DU 24/08/2020 POUR L'ACHAT DES GROUPES ÉLECTROGÈNES POUR CERTAINS ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE EN TROIS (03) LOTSFINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT (BF) DU MINESEC -EXERCICE 2020IMPUTATION : 54 25 333 02 340020 6119
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	14-09-2020

7

Reference	001/AONO/LABOGENIE/CA/DG/CIPM/CGAM/2020 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/LABOGENIE/CA/DG/CIPM/CGAM/2020 DU 24/08/2020 RELATIF A L'ACQUISITION DU MATERIEL ROULANT AU LABORATOIRE NATIONAL DE GENIE CIVIL (LABOGENIE) DANS LE CADRE DE L'ASSISTANCE GEOTECHNIQUE AU MAITRE D'OUVRAGE DU PROJET D'AMENAGEMENT HYDROELECTRIQUE DE BINI A WARAK FINANCEMENT : BUDGET-PROGRAMME DU LABOGENIE EXERCICE : 2020 – 2022, LIGNE BUDGÉTAIRE : 93P001D030 DANS LE CADRE DE L'EXÉCUTION DES PRESTATIONS DU LABOGENIE RELATIVE AU MARCHÉ N° 00284/N/MINEE/ CIPL/ CCCM-AI/2019 DU 03 SEPTEMBRE 2019 PASSÉ DE GRÉ À GRÉ SUIVANT AUTORISATION N°002026/L/MINMAP/SG/DGMI/DMAI/CE2/BLB DU 10 MAI 2019 RENOUVELÉE PAR LA LETTRE N°004030/L/MINMAP/SG/DGMI/DMAI/CE2/BLP DU 23 JUILLET 2019 ET, CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 24 ALINÉA10 DUDIT MARCHÉ, LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DU LABOGENIE, MAÎTRE D'OUVRAGE, LANCE POUR LE COMPTE DU LABOGENIE, UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR L'ACQUISITION DU MATÉRIEL ROULANT AULABORATOIRE NATIONAL DE GÉNIE CIVIL (LABOGENIE), POUR L'ASSISTANCE GÉOTECHNIQUE AU MAÎTRE D'OUVRAGE PENDANT LA RÉALISATION DE L'AMÉNAGEMENT HYDROÉLECTRIQUE DE BINI À WARAK.
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	11-09-2020

8

Reference	005/AONO/CO-OLANGUINA/CIPM/SG/2020 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/CO-OLANGUINA/CIPM/SG/2020 DU 25 AOUT 2020, POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE NKOLESSONG DANS L'ARRONDISSEMENT D'OLANGUINA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE FINANCEMENT : BIP MINDDEVEL, EXERCICE 2020
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	15-09-2020

9

Reference	14/AONO/CFC/CIPM/2020 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°14/AONO/CFC/CIPM/2020 DU 24 AOUT 2020 POUR LA FOURNITURE DES OBJETS PUBLICITAIRES AU CREDIT FONCIER DU CAMEROUN
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	24-09-2020

10

Reference	03/AONR/APN/CIPM/2020 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°03/AONR/APN/CIPM/2020 DU 24 AOÛT 2020POUR LA SELECTION D'UN CONSULTANT EN VUE DE LA MISE EN PLACE D'UN SYSTEME INTEGRE DE GESTION ELECTRONIQUE DES DOCUMENTS (SIGED) A L'AUTORITE PORTUAIRE NATIONALE (APN) FINANCEMENT : BUDGET APN, EXERCICE 2020IMPUTATION : 2020-607-14-140106-201000
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	24-09-2020

RESUME DES CONSULTATIONS

11

Reference	04/AONR/APN/CIPM/2020 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°04/AONR/APN/CIPM/2020 DU 24 AOUT 2020 POUR LA SELECTION D'UN CABINET EN VUE DE L'ACTUALISATION DE L'ETUDE DU SCHEMA DIRECTEUR INFORMATIQUE DE L'AUTORITE PORTUAIRE NATIONALE (APN) FINANCEMENT : BUDGET APN, EXERCICE 2020 IMPUTATION : 2020-607-14-140203-201164
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	25-09-2020

12

Reference	005/DC/MINT/CIPM/2020 Lire
Titre/objet	DEMANDE DE COTATION N°0005/DC/MINT/CIPM/2020 POUR LA PRODUCTION ET POSE DES SUPPORTS PORTANT DES MESSAGES DE PREVENTION ET DE SECURITE ROUTIERES SUR CERTAINS SITES DANS CERTAINES LOCALITES.
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	15-09-2020

13

Reference	004/DC/MINT/CIPM/2020 Lire
Titre/objet	DEMANDE DE COTATION N°00004/DC/MINT/CIPM/2020 POUR LA TRADUCTION ET PRODUCTION DE LA STRATEGIE NATIONALE DE PREVENTION ET SECURITE ROUTIERES.
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	15-09-2020

14

Reference	001/DC/RCE/DMI/C-BAFIA/CIPM/2020 Lire
Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION N° 001/DC/RCE/DMI/C-BAFIA/CIPM/2020 DU 24 AOUT 2020 POUR L'ACQUISITION DES FOURNITURES PEDAGOGIQUES ET SCOLAIRES POUR LE COMPTE DES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE BAFIA, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE COMMUNE DE BAFIA (AUTORITE CONTRACTANTE)
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	16-09-2020

15

Reference	007/DC/SIC/CIPM/2020 Lire
Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION N°007/DC/SIC/CIPM/2020 DU 25 AOUT 2020 POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL INFORMATIQUE A LA SOCIETE IMMOBILIERE DU CAMEROUN (SIC) EXERCICE 2020
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	15-09-2020

16

Reference	N° 001_DC/CO-OL/CIPM/SG/2020 Lire
Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION N° 001_DC/CO-OL/CIPM/SG/2020 DU 25 AOUT 2020 RELATIVE À L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DANS LES CENTRES DE SANTE INTEGRES (CSI) DE NKOLESSONG DANS LA COMMUNE D'OLANGUINA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	15-09-2020

RESUME DES CONSULTATIONS

17	Reference	N°001/2020/AAMI/J/SG Lire
	Titre/objet	AVIS NATIONAL D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°001/2020/AAMI/J/SG DU 24 AOUT 2020 POUR LA PRESELECTION DES BUREAUX D'ETUDES DEVANT PARTICIPER A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT EN BETON ARME D'UN TRONCON DE ROUTE « DESCENTE DOCTA-PONT ABEGA (410ML) » DERRIERE CAMP SIC MENDONG, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	07-09-2020

18	Reference	N° 000064/CRTV/DG/DAF/DMA/SM/NBM Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 000064/CRTV/DG/DAF/DMA/SM/NBM PORTANT REPORT DE LA DATE D'OUVERTURE DES OFFRES RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES N° 003BIS/AONO/CRTV/CIPM/SUBV/2020 POUR L'ACQUISITION DES ROULEAUX DE CABLES HYBRIDES EN FIBRE OPTIQUE A LA CRTV
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

19	Reference	N°013/C/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°013/C/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 21 AOUT 2020PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS D'UN APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCÉDURE D'URGENCE
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

20	Reference	N° 03 /C/M.O/C-ND/2020 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 03 /C/M.O/C-ND/2020 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES N° 01 /AONO/C/ND/CIPMP/2020 POUR TRAVAUX D'EXTENSION DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE DES VILLAGES ETOUNDOU II- MATOK ;
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

21	Reference	N° 04 /C/M.O/C-ND/2020 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 04 /C/M.O/C-ND/2020PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES N° 02 /AONO/C/ND/CIPMP/2020 DU 08 JUIN 2020 POUR TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 28 COMPTOIRS ET 15 BOUTIQUES AU MARCHE DE LA BRETELLE ;
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

22	Reference	N° 07 /C/M.O/C-ND/2020 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 07 /C/M.O/C-ND/2020PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES N° 05 /AONO/C/ND/CIPMP/2020 DU 08 JUIN 2020 POUR TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE À L'ÉCOLE PUBLIQUE DE NDIKINIMÉKI GROUPE II ;
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

23

Reference [001/C/MINEPAT/SG/DRC/SRAT](#) [Lire](#)

Titre/objet

COMMUNIQUE N°001/C/MINEPAT/SG/DRC/SRAT PORTANT ANNULATION DE L'AVIS NATIONAL D'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°01/2020/AAMI/MINEPAT/SG/DRC DU 12 AOUT 2020 POUR LA PRESELECTION DES BUREAUX D'ETUDES DEVANT PARTICIPER A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT EN BETON ARME D'UN TRONCON DE ROUTE « DESCENTE DOCTA-PONT ABEGA (410ML) » DERRIERE CAMP SIC MENDONG, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

24

Reference [N°024/D/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP](#) [Lire](#)

Titre/objet

DECISION N°024/D/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 21 AOUT 2020PORTANT ADJUDICATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCÉDURE D'URGENCE

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

25

Reference [N°_065_/D/ C-ND / M.O /2020](#) [Lire](#)

Titre/objet

DECISION N°_065_/D/ C-ND / M.O /2020PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ OBJET D'APPEL D'OFFRES N°_03_/AONO/C/ND/CIPMP/2020 DU 08 JUIN POUR TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC EN 22 LAMPADAIRES SOLAIRE DANS LA VILLE DE NDIKINIMEKI ;

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

26

Reference [N°_064_/D/ C-ND / M.O /2020](#) [Lire](#)

Titre/objet

DECISION N°_064_/D/ C-ND / M.O /2020PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ OBJET D'APPEL D'OFFRES N°_02_/AONO/C/ND/CIPMP/2020 DU 08 JUIN POUR TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 28 COMPTOIRS ET 15 BOUTIQUES AU MARCHÉ DE LA BRETELLE ;

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

27

Reference [N°_067_/D/ C-ND / M.O /2020](#) [Lire](#)

Titre/objet

DECISION N°_067_/D/ C-ND / M.O /2020PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ OBJET D'APPEL D'OFFRES N°_05_/AONO/C/ND/CIPMP/2020 DU 08 JUIN POUR TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE NDIKINIMEKI GROUPE II ;

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

28

Reference [N°_063_/D/ C-ND / M.O /2020](#) [Lire](#)

Titre/objet

DECISION N°_063_/D/ C-ND / M.O /2020 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ OBJET D'APPEL D'OFFRES N°_01_/AONO/C/ND/CIPMP/2020 DU 08 JUIN 2020 POUR TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE DES VILLAGES ETOUNDOU II- MATOK ;

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

29

Reference	132/2020/D/C.BT1ER/SG Lire
Titre/objet	DECISION N°132/2020/D/C.BT IER/SG PORTANT INFRUCTUOSITÉ DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO /C.BTA LER/CIPM/2020 DU 23 JUIN 2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ÉQUIPEMENT EN ÉNERGIE SOLAIRE DU CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ DE BONIS, COMMUNE DE BERTOUA 1ER, DÉPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST (LOT UNIQUE)
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	N/A

30

Reference	ADDITIF N°002/AD/CARPA/CIPM/20 Lire
Titre/objet	ADDITIF N°002/AD/CARPA/CIPM/20 RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°007/AONO/CARPA/CIPM/20 DU 27/07/2020 POUR LA FOURNITURE DES SERVICES DE GARDIENNAGE DES BUREAUX ET DE LA RESIDENCE DU PRESIDENT DU CONSEIL D'APPUI A LA REALISATION DES CONTRATS DE PARTENARIAT.
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

31

Reference	ADDITIF N° 01 Lire
Titre/objet	ADDITIF N° 01 A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003BIS/AONO/CRTV/CIPM/SUBV/2020 DU 05/06/2020 POUR L'ACQUISITION DES ROULEAUX DE CABLES HYBRIDES EN FIBRE OPTIQUE A LA CRTV
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

32

Reference	04 Lire
Titre/objet	DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°006 / AONO/RC/D-MK/C-YKO/CIPM-YOKO/2020 DU 30 JUILLET 2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT SEMI DEFINITIF AU VILLAGE OTTODORF (PK7+900) SUR LA ROUTE REGIONALE MATSARI-LINTE-COMMUNE DE YOKO-DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM-REGION DU CENTRE ADDITIF N° 04PORTANT CORRECTION DE NOMBREUSES IRREGULARITES CONSTATEES DANS LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	N/A

33

Reference	01 Lire
Titre/objet	DEMANDE DE COTATION N° 004 /DC/RC/D-MK/C-YKO/CIPM /2020 DU 30 JUILLET 2020 POUR LA CONSTRUCTION ET L'EQUIPEMENT D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE MAKOURI, DANS LA COMMUNE DE YOKO, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE ADDITIF N° 01PORTANT CORRECTION DE NOMBREUSES IRREGULARITES CONSTATEES DANS LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

34

Reference	02 Lire
Titre/objet	DEMANDE DE COTATION N° 005 /DC/RC/D-MK/C-YKO/CIPM /2020 DU 30 JUILLET 2020 POUR LA CONSTRUCTION D'UN RESEAU ELECTRIQUE TRIPHASE AU NOUVEAU QUARTIER ADMINISTRATIF DE LA VILLE DE YOKO (600 M DE LIGNE MIXTE, 450 M DE LIGNE BT ET TRANSFORMATEUR TRIPHASE 30 KV, 160 KVA) DANS LA COMMUNE DE YOKO, DEPARTEMENT DU MBAM-ET-KIM, REGION DU CENTRE ADDITIF N° 02PORTANT CORRECTION DE NOMBREUSES IRREGULARITES CONSTATEES DANS LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

35

Reference

[03](#) [Lire](#)

Titre/objet

DEMANDE DE COTATION N° 006 /DC/RC/D-MK/C-YKO/CIPM /2020 DU 30 JUILLET 2020 POUR LA CONSTRUCTION DE SIX FORAGES POSITIFS EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS LES ECOLES PUBLIQUES DE MBIMBIM, FOUFOUING, LINTÉ, METEING ET DANS LES LOCALITES DE DONGA-YANGOULA ET GUERE, DANS LA COMMUNE DE YOKO, DEPARTEMENT DU MBAM-ET-KIM, REGION DU CENTREADDITIF N° 03PORTANT CORRECTION DE NOMBREUSES IRREGULARITES CONSTATEES DANS LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Nature de prestation

Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture

N/A

COMMUNE DE DIANG

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/C.DIANG/CIPM/2020 DU 11/08/2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF (PORTEE 12 ML) SUR LA RIVIÈRE NKOA AU PK21+700 DU TRONÇON DE ROUTE COMMUNALE BOUAM (INTER NI) DIMAKO (INTER N10), DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST (LOT UNIQUE)

FINANCEMENT
FONDS ROUTIER (FR)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DIANG, Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence un appel d'offres national ouvert pour la construction d'un pont définitif (portée 12 ml) sur la rivière NKOA au PK 21+700 du tronçon de Route Communale Bouam (InterN1) - Dimako (Inter N10), Département du LOM ET DJEREM, Région de l'Est (lot unique)

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur :

- ? Travaux Préparatoires ;
- ? Nettoyage et terrassement ;
- ? Assainissement, drainage ;
- ? Ouvrage d'art ;
- ? Signalisation, Equipements de sécurité;
- ? Divers ;

3. Cout Prévisionnel

120 937 388 (Cent vingt millions neuf cent trente-sept miie trois cent quatre-vingt-huit) Francs CFA.

4. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le BUDGET MINTP - Ligne FONDS ROUTIER, EXERCICE 2020,

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté gratuitement à la Commune de DIANG, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré sur présentation d'une quittance attestant, le paiement de la somme non remboursable de **Cent mille (100 000) francs CFA** à la Recette Municipale de DIANG.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Mairie de DIANG, au plus tard le **09/09/2020 à 10 heures** précises et portera les mentions suivantes :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/C.DIANG/CIPM/2020 Du 11/08/2020 en procédure d'urgence POUR LA CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF (PORTEE 12 ML) SUR LA RIVIERE NKOA AU PK21+700 DU TRONÇON DE ROUTE COMMUNALE BOUAM (INTER NI) DIMAKO (INTER N10), DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST (Lot unique)

"An 'ouvrir qu'en séance de dépouiiement "

9. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de Sept (07) mois, délai incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, à la particularité du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux. Il revient au co-contractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises une caution de soumission d'un montant de **1% du montant prévisionnel du projet**, délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre ou une compagnie d'assurance agréé par le Ministre des Finances.

La caution devra rester valable quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de remise des offres.

11. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises une caution de soumission d'un montant de **1% du montant prévisionnel du projet**, délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre ou une compagnie d'assurance agréé par le Ministre des Finances.

La caution devra rester valable quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la salle des actes de la Commune de DIANG le **09/09/2020 à 11 Heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de DIANG, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

13. Critères d'évaluation

A. Critères éliminatoires :

a. Offre Administrative

- 1) Absence de la caution de soumission;
- 2) Pièce administrative falsifiée;
- 3) Non-conformité ou absence de l'une des pièces administratives après le délai de 48 heures réglementaire, à l'exception de la caution de soumission.
- 1) Absence de déclaration sur l'Honneur de non abandon de marché durant les trois (03) dernières années ;
- 2) Absence d'une note méthodologique (organisation, planning et compréhension du projet)
- 3) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 4) N'avoir pas réuni au moins 70 % de critères de qualification.
- 5) Sous-détail des Prix unitaires incomplet à plus 20% ;

c. Offre Financière

- 1) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;
- 2) Absence ou non-conformité au modèle du DAO d'un des éléments constitutifs de l'Offre financière défini à l'Article 1A.3 du RPAO

B. Critères de qualification des offres techniques :

C. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1- Déclaration sur l'Honneur de visite du site signée par le soumissionnaire ;
- 2- Déclaration sur l'Honneur de non abandon de marchés durant les trois (03) années
- 3- Personnel d'encadrement :

A- Moyens matériels:

5- Références;

6- Chiffre d'affaires justifié d'au moins 80 % du montant prévisionnel du projet sur les trois (03) dernières années :

7- Attestation de solvabilité financière d'au moins 80 % du montant prévisionnel du projet devant être délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances.

8- Méthodologie d'exécution et planning d'exécution des travaux :

9- Compréhension du projet (Sous détail des prix unitaires)

Les offres techniques des soumissionnaires qui obtiendront une note d'au moins 70%, (soit au moins 23 «oui» sur 32) seront jugées recevables.

14. Attribution

Le marché à élaborer sera attribué au soumissionnaire dont l'offre:

- 1- administrative sera jugée conforme ;
- 2- technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70% ;
- 3- financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée ia moins disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Commune de DIANG au numéro de téléphone : 694 518 177/677 488 736.

DIANG le 11 Aout 2020

Le MAIRE

MENGANAS ALAIN WILFRID

COMMUNE DE DIANG

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/C.DLANG/CLPM/2020 DU 11/08/2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA MAÎTRISE D'OEUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU PONT DÉFINITIF (PORTÉE 12 ML) SUR LA RIVIÈRE NKOA AU PK2N700 DU TRONÇON DE ROUTE COMMUNALE BOUA MONTER NI)-DIMAKO(INTERNW). DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM. REGION DE L'EST.

FINANCEMENT

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DIANG, Autorité Contractante, lance un appel d'offres national ouvert pour la maîtrise d'oeuvre des travaux de construction du pont définitif (portée 12 ml) sur la rivière NKOA au pk 21+700 du tronçon de route communale BQUAM (INTER NI) - DIMAKO (Inter N10).

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres comprennent notamment ;
Mission 1DET; Direction de l'Exécution des Contrats de Travaux ;
- Mission 2 CCR : Contrôle de la Conformité des Réalisations :
- Mission 3 AOR ; Assistance aux Opérations de Réception.

3. Cout Prévisionnel

Un montant prévisionnel de **6 046 869 (Six millions quarante six mille huit cent soixante-neuf) Francs CFA TTC.**

4. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et des Travaux Publics et installées en territoire Camerounais.

5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont cofinancés par le Budget du MINTP- Ligne Fonds Routier. Exercice 2020.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré dans les Services de La Mairie de DIANG. dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, le paiement de la somme non remboursable de Quinze mille **(15 000) francs CFA** à la Recette Municipale de DIANG.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé dans les services du Maire de la Commune de DIANG, au plus tard le **09/09/2020 à 11 heures** précises et devra porter la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/C.DIANG/CIPM/2020 DU 11/08/2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA MAÎTRISE D'OEUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU PONT DÉFINITIF (PORTÉE 12 ML) SUR LA RIVIÈRE NKOÀ AU PK2N700 DU TRONÇON DE ROUTE COMMUNALE BOUA MONTER NI)-DIMAKO(INTERNW). DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM. REGION DE L'EST

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement

9. Délai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de huit (08) mois, délai incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, à la particularité du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

Il revient au co-contractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

10. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel du projet, délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre ou par une compagnie d'assurance agréé par le Ministère des Finances, soit 604 686 (Six cent quatre mille six cent quatre-vingt six) Francs CFA.

11. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de 1 % du montant prévisionnel du projet, délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre ou une compagnie d'assurance agréé par le Ministère des Finances, La caution devra rester valable cent vingt (120) jours à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations ayant délivré les originaux. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les dates et heures limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **09/09/2020 à 12 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de DIANG.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de 70 points sur 100.

13. Critères d'évaluation

a. Critères éliminatoires:

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

il s'agit notamment:

Absence de la caution de soumission;

Fausse déclaration ou pièces falsifiées;

note technique inférieure à 70 point sur 100

b. Critères essentiels:

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur:

références de l'entreprise (ou du Chef de Mission et du Technicien de Suivi) dans le domaine des prestations similaires ;

moyens matériels et logistiques ;

expériences du personnel, notamment celle du Chef de mission dans des prestations similaires ;

chiffre d'affaire et la capacité financière de l'Entreprise,

méthodologie d'exécution des prestations ;

planning d'exécution des prestations ;

suggestions du Consultant.

MB: Seules les offres techniquement acceptables (Note technique supérieure ou égale à 70/100 seront retenues pour l'évaluation financière).

c. Offre Financière :

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura été déclarée recevable à l'issue de l'examen de la conformité des pièces administratives (1ère étape) et de l'évaluation technique (2ème étape) seront évaluées et notées en fonction des critères ci-après:

$SF = 100 \times Fm / Fo$ où:

> SF étant le score financier.

> Fm la proposition la moins disante, et

> F le montant de la proposition considérée l'offre complète conforme et moins disant

(après rectification éventuelle du montant) recevra la totalité des points(100) ;

Les offres seront notées sur points suivants la formule ci-après : $NTF = 0.7 \times NT + 0.3 \times NF$

Une offre est déclarée disqualifiée si la note totalisée à l'issue de l'évaluation technique est inférieure 70/100

14. Attribution

La Lettre-Commande à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre:

1- administrative sera jugée conforme ;

2-technique sera jugée conforme et aura reçu une note technique supérieure ou égale à 70/100;

3-financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la mieux disant

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90)** jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Mairie de DIANG. aux numéros de téléphones : 694 518 177/677 488 736.

DIANG le 11 Aout 2020

Le MAIRE

MENGANAS ALAIN WILFRID

AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°002/AONR/ASCNPD/CIPM/2020 DU 19 AOÛT 2020 POUR L'ÉTUDE SUR LA PRODUCTION ET LA TRANSFORMATION DE L'HUILE DE PALME DU CENTRE DE NDOKPO DE L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT EN PROCÉDURE D'URGENCE FINANCEMENT : BIP 2020/ASCNPD

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
2020 348 01 330 000 204 100.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet de Performance Annuel au titre de l'exercice 2020, le Directeur Général de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement (ASCNPD), lance un appel d'offres relatif à l'étude sur la production et la transformation de l'huile de palme du Centre de NDOKPO de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement (ASCNPD).

Le présent appel d'offres fait suite à la sollicitation à manifestation d'intérêt N°003/ASMI/ASCNPD/DG/DAF/SDAF/SM du jeudi 30 avril 2020 publié dans le Journal des Marchés de l'ARMP.

2. Consistance des prestations

Les prestations portent sur l'étude sur la production et la transformation de l'huile de palme du Centre de NDOKPO de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement (ASCNPD).

Plus spécifiquement et conformément aux Termes De Références (TDR) contenus dans le présent DAO (pièce N°5).

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel du marché est de dix millions (10 000 000) francs CFA.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte aux candidats pré-qualifiés ci-après :

N°	Nom des candidats pré-qualifiés	Contacts
01	NEK CONSULTING	BP 34359 Yaoundé – Tél : 696 24 11 65
02	NORMALIS BTP	BP 8452 Douala - Tél: 677 99 56 88
03	SCE BUILDING	BP Yaoundé - Tél: 699 46 61 76

5. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget d'Investissement Public de l'ASCNPD, exercice 2020, sur la ligne d'imputation budgétaire 2020 348 01 330 000 204 100.

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés, sis à l'immeuble siège de l'ASCNPD au quartier ESSOS à Yaoundé, Tél. 699 97 33 71/675 21 38 38, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Service des Marchés, sis à l'immeuble siège de l'ASCNPD au quartier ESSOS à Yaoundé, Tél. 699 97 33 71/675 21 38 38, dès publication du présent avis, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de quinze mille **(15 000) francs CFA** payable dans le compte n° 335988 ouvert au nom de l'ARMP dans les livres des différentes agences de la BICEC.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires, dont un original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir dans les locaux du Maître d'Ouvrage/ASCNPD, Service des Marchés, sis à l'immeuble siège de l'ASCNPD situé au quartier ESSOS à Yaoundé, Tél. 699 97 33 71 / 675 21 38 38, au plus tard le 17 SEPT 2020 à 12 heures, heure locale et devra porter la mention suivante:

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°002/AONR/ASCNPD/CIPM/2020 DU 19 AOUT 2020
POUR L'ETUDE SUR LA PRODUCTION ET LA TRANSFORMATION DE L'HUILE DE PALME DU CENTRE DE
NDOKPO DE L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DEVELOPPEMENT
EN PROCEDURE D'URGENCE
«A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT».**

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt ne seront pas reçues.

- Présentation des offres

Les candidats doivent placer l'original et toutes les copies des pièces administratives énumérées dans le RPAO, dans une enveloppe portant la mention « DOSSIER ADMINISTRATIF », l'original et toutes les copies de la proposition technique dans une enveloppe portant clairement la mention « PROPOSITION TECHNIQUE », et l'original et toutes les copies de la proposition financière dans une enveloppe scellée portant clairement la mention « PROPOSITION FINANCIERE », et l'avertissement « NE PAS OUVRIR EN MEME TEMPS QUE LA PROPOSITION ADMINISTRATIVE ET TECHNIQUE », les candidats placent ensuite ces trois enveloppes dans une même enveloppe cachetée, laquelle porte l'adresse du lieu de dépôt des soumissions et les renseignements indiqués dans le RPAO, ainsi que la mention « A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est d'un (01) mois.

10. Cautionnement Provisoire

Les offres doivent être accompagnées d'un cautionnement provisoire établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministre en charge des Finances et dont le montant est de **deux cent mille (200 000) francs CFA**

Le cautionnement provisoire devra être valide pendant trente (30) jours, à compter de la date limite de remise des offres.

L'absence du cautionnement provisoire dans un dossier de soumission entraîne l'élimination de l'offre.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30ème) jour après l'expiration de la validité des offres pour les soumissions n'ayant pas été retenues. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire de marché, le cautionnement sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

Les chèques bancaires même certifiés ne sont pas acceptés en lieu et place du cautionnement provisoire.

11. Recevabilité des Offres

(1) Les pièces administratives, l'offre technique et l'offre financière doivent être placées dans des enveloppes différentes séparées et remises sous plis scellés.

(2) Les plis visés à l'alinéa 1 ci-dessus, portant le numéro et l'objet de l'appel d'offres, sont adressés au Maître d'Ouvrage. Ils ne doivent donner aucune indication sur l'identité du soumissionnaire.

(3) Les plis contenant les offres doivent être déposés contre récépissé au lieu indiqué dans l'avis d'appel d'offres.

(4) Lors de leur réception, les plis sont revêtus d'un numéro d'ordre, de l'indication de la date, de l'heure de remise, et enregistrés dans l'ordre d'arrivée sur un registre spécial édité par l'organisme chargé de la régulation des marchés publics. Ils doivent rester scellés jusqu'au moment de leur ouverture.

(5) L'ouverture de la séance de dépouillement doit se faire au plus tard une(01) heures après celle limite de réception des offres fixées dans le dossier d'appel d'offres.

(6) Les plis parvenus postérieurement aux dates et heures de dépôt sont irrecevables.

12. Ouverture des Plis

Le dépouillement se fera en deux (02) temps. L'ouverture des pièces administratives et les offres techniques aura lieu **le 17 SEPT 2020 à 13 heures** à la Commission Interne de Passation des Marchés de l'ASCNPD dans la salle de réunion de l'ASCNPD, sise au 2ème étage de l'immeuble siège. Les propositions financières quant à elles seront ouvertes ultérieurement au terme de l'analyse technique.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture des plis ou s'y faire représenter par une personne dûment porteuse d'un mandat.

13. Critères d'évaluation

-Critères éliminatoires

- absence de la caution de soumission ou absence d'une mention substantielle dans ladite caution à l'ouverture des offres ;
- fausse(s) déclaration(s) ou pièce falsifiée(s) ;
- non-conformité d'une pièce administrative après 48 h accordées par la CIPM pour se conformer ;
- Présence des informations financières dans le dossier technique ;
- Absence d'un ingénieur agronome ;
- Note technique inférieure à 70/100.

-Critères essentiels

- Références du cabinet.....20 points ;
- Plan de travail et méthodologie proposés aux TDR.....40 points ;
- Qualifications et compétence du personnel-clé de la mission.....20 points ;
- Liste du matériel à mobiliser.....15 points ;
- Présentation des dossiers des candidats.....05 points ;
- Total-----100 points.**

- Méthode de sélection du consultant

Le consultant sera choisi par la méthode de sélection adoptée, conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

14. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel du Dossier d'Appel d'Offres Restreint et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la mieux-disante.

15. Durée Validité des Offres

Le soumissionnaire reste engagé par son offre pendant une durée de 120 (cent vingt) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables, auprès du Service des Marchés sis à l'immeuble siège de l'ASCNPD au quartier ESSOS à Yaoundé, Tél. 699 97 33 71/675 21 38 38.

YAOUNDE le 19 Aout 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

TAOSSI

COMMUNE DE BAFIA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/RCE/DMI/CBAF/CIPM/2020 DU 24 AOUT 2020
RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'ECOLE MATERNELLE DU CENTRE ADMINISTRATIF
DE BAFIA, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU.FINANCEMENT : BIP-MINEDUB- 2020IMPUTATION :
5415196026411192222426**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la protection et le développement du Patrimoine, le Maire de la Commune de Bafia lance un avis d'Appel d'Offres National ouvert pour les travaux de réhabilitation de l'Ecole Maternelle du Centre Administratif de Bafia, département du Mbam et Inoubou.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Les travaux préparatoires ;
- Fondations ;
- Charpente et Couverture ;
- Menuiserie Bois et Métallique ;
- Electricité ;
- Revêtements et Enduit ;
- Plafond ;
- Peinture.

3. Cout Prévisionnel

Budget prévisionnel (FCFA) : 12 500 000 (Douze millions cinq cent mille)

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toute entreprise de Travaux Publics de droit camerounais justifiant des capacités techniques, financières et juridiques pour la réalisation des travaux objets du présent Appel d'Offres.

5. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le Budget d'Investissement Public du Ministère de l'Education de Base au titre de l'exercice 2020, sur la ligne d'imputation budgétaire N°5415196026411192222426.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au secrétariat général de la commune de Bafia, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu dès publication du présent avis, au secrétariat général de la commune de Bafia, sur présentation d'une quittance de versement d'un montant de cinquante mille (50.000) francs CFA délivrée par la Recette Municipale de la Commune de Bafia, représentant les frais d'achat du DAO, non remboursables. La quittance devra présenter :

- Le nom du soumissionnaire,
- Le numéro de l'avis d'appel d'offres
- Le montant des frais payés

8. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original timbré au tarif en vigueur et six (06) copies marquées comme telles devront parvenir au secrétariat général de la Commune de Bafia, au plus tard le **16 Septembre 2020 à 12 heures** (heure locale), contre récépissé et devront porter la mention :
« Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°005/AONO/RCE/DMI/CBAF/CIPM/2020 du 24 Août 2020 pour les travaux de réhabilitation de l'Ecole Maternelle du Centre Administratif, Commune de Bafia. A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

9. Délai de Livraison

Le délai de livraison prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux est de 03 (trois mois) à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux, date de signature du contrat.

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 10 du dossier d'appel d'offres d'un montant de **FCFA 250 000 (Deux cent cinquante mille)** et valable pendant quatre-vingt-dix (90) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, etc.), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du dossier d'appel d'offres sera déclarée irrecevable. Notamment, l'absence de la caution de soumission délivrée par une institution financière (banque ou assurance) de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et des offres financières aura lieu le **16 Septembre 2020 à 13 heures** et s'effectuera par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics dans la salle de Réunion de la Commune de Bafia.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du DAO.

12. Critères d'évaluation

Elle se fera en trois étapes :

- Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire ;
- Vérification technique des offres techniquement conformes ;
- Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

A- Critères éliminatoires

- L'absence de la Caution de Soumission à l'ouverture des plis ;
- Dossier incomplet ou non conforme ;
- La fausse déclaration, pièce falsifiée ou document scanné ;
- L'omission, dans le bordereau des prix unitaires, d'un prix quantifié ;
- La note technique inférieure à 70% des critères essentiels ;

B- Critères essentiels

1. Présentation générale des offres02 éléments	
1. Références techniques de l'entreprise07 éléments	
1. Personnel d'encadrement11 éléments	
1. Le chiffre d'affaire.....05 éléments	

- | | |
|---|--|
| 1. Disponibilité du matériel, des équipements essentiels...05 éléments
2. La preuve d'acceptation des conditions du marché...02 éléments | |
|---|--|

13. Attribution

La lettre commande sera attribuée au soumissionnaire qui ayant présenté une offre financière évaluée la moins disante, conforme pour l'essentiel aux prescriptions du dossier d'appel d'offre, ayant satisfait à 100% des critères éliminatoires et au moins 70% des critères essentiels.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de 90 jours à partir de la date limite fixée pour la réception des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au secrétariat général de la Commune de Bafia.

NB : « Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un sms à madame le Maire au numéro suivant : 699 99 59 26 ».

YAOUNDE le 24 Aout 2020

Le MAIRE

ZINTCHEM À BODIO Marthe Félicité

MINISTÈRE DES POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 000000027/AONO/MPT/CIPM/2020 DU 07 AOUT 2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA MISE EN PLACE D'UN CENTRE MULTIMÉDIA INCLUSIF AU CENTRE DES JEUNES AVEUGLES RÉHABILITÉS DU CAMEROUN (CJARC).

FINANCEMENT
FONDS SPECIAL DES TELECOMMUNICATIONS (FST)
IMPUTATION
54 45 587 03 340010 08 6528

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre des Postes et Télécommunications lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert pour la mise en place d'un centre multimédia inclusif au centre des jeunes aveugles réhabilités du Cameroun (CJARC).

2. Consistance des prestations

Le présent appel d'offres consiste à :

- équiper et configurer un centre multimédia doté d'outils et d'applications spécifiques aux besoins des personnes handicapées, mal voyants ;
- former les formateurs du CJARC à l'exploitation efficace du centre multimédia ;
- assurer la mise à disposition d'une connexion internet haut débit pour une période de douze (12) mois.

Le détail des prestations à exécuter est contenu dans le descriptif des fournitures (Pièce 5)

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de cent quinze millions (115 000 000) FCFA).

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises nationales spécialisées dans la fourniture des équipements et matériels informatiques pour mal voyants.

5. Financement

Les fournitures, objet du présent appel d'offres, sont financés par le fonds Spécial des Télécommunications (FST), exercice 2020, sur la ligne d'imputation budgétaire 54 45 587 03 340010 08 6528 « Subvention du Centre multimédia inclusif au Centre des Jeunes Aveugles Réhabilités du Cameroun ».

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales (Service des Marchés Publics (porte 162, téléphone 222.23.36.41) dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, sis au 1^{er} étage de l'immeuble abritant les services centraux du Ministère des Postes et Télécommunications (porte 162, Tél. 222.23.36.41), dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de cinquante mille francs (50.000 F) CFA, payable au Trésor Public.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au Ministère des Postes et des Télécommunication, Direction des Affaires Générales (Service des marchés publics 1^{er} étage, porte 162), au plus tard le **11 septembre 2020 à 14 heures** et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 000000027/AONO/MPT/CIPM/2020 DU 07 AOUT 2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA MISE EN PLACE D'UN CENTRE MULTIMÉDIA INCLUSIF AU CENTRE DES JEUNES AVEUGLES RÉHABILITÉS DU CAMEROUN (CJARC).
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

9. Délai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage est de deux (02) mois.
Les fournitures seront livrées au CJARC sis à Ekié Yaoundé.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établi par un établissement financier de premier ordre agréée par le Ministère des Finances d'un montant deux millions trois cent mille (2 300 000) FCFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.
Toute offre non conformément aux prescriptions du présent Avis et Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment pour défaut de caution de soumission conforme.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps.

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu dans la salle de réunion de la Commission Interne de Passation des Marchés sise à l'immeuble siège de la CAMPOST, porte 308 le **11 septembre 2020 à 15 heures**, par la Commission Interne de Passation des Marchés siégeant en présence des soumissionnaires qui souhaite y assister ou leur représentant dûment mandaté et ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires :

- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative, 48 h après l'ouverture des plis ;
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Document falsifié ou fausse déclaration ;
- Absence de l'agrément de prestataire de services dans le domaine du matériel spécialisé pour les personnes malvoyants délivré par la CNPS » ;
- Absence d'un contrat/une attestation de représentation locale du fabricant ou du revendeur agréé par le fabricant des équipements ci-après : Tablette braille, Imprimante braille, embosseuse braille, agrafeuse Index Braille, écran JAW pour Windows, lecteur de livres numérique ;
- Absence de l'agrément du fabricant ou du revendeur agréé par le fabricant des équipements ci-après : Tablette braille, Imprimante braille, embosseuse braille, agrafeuse Index Braille, écran JAW pour Windows, lecteur de livres numérique ;
- Absence de prospectus des équipements proposés accompagnés de fiches authentiques décrivant les caractéristiques techniques du matériel ci-après : Tablette braille, imprimante braille, logiciel de transcription braille, embosseuse braille, agrafeuse Index Braille, écran JAW pour Windows, lecteur de livres numérique, imprimante multifonction, scanner ordinateurs portables et ordinateurs de bureau ;
- Offre financière incomplète ;
- Non-respect de 75 % des spécifications techniques minimales ;
- Absence de déclaration sur l'honneur de non abandon de chantier ou de non défaillance ;
- Non satisfaction d'au moins 4 oui sur 5 de critères essentiels.

2. Critères essentiels :

Les critères de qualification des candidats sont les suivants :

- Référence similaire ;
- Capacité de financement ;
- Services après-vente ;
- Délais de livraison ;
- Clause d'acceptation des conditions du marché

14. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été jugée conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et évaluée la moins disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des dites offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Ministère des Postes et Télécommunications, « Service des Marchés (porte 162, Tél 222 23 36 41)./-

YAOUNDE le 7 Aout 2020

Le MINISTRE

LIBOM LI LIKENG NÉE MENDOMO Minette

MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 16/AONO/MINESEC/CIPM /2020 DU 24/08/2020 POUR L'ACHAT DES GROUPES ÉLECTROGÈNES POUR CERTAINS ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE EN TROIS (03) LOTS
FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT (BF) DU MINESEC -EXERCICE 2020
IMPUTATION : 54 25 333 02 340020 6119

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
54 25 333 02 340020 6119.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget programme 2020, le Ministre des Enseignements Secondaires lance pour le compte de son département ministériel, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence **pour l'achat des groupes électrogènes pour certains établissements d'Enseignement Secondaire en trois (03) lots.**

2. Consistance des prestations

Les prestations objets du présent Appel d'Offres comprennent **l'achat des groupes électrogènes pour les établissements d'Enseignement Secondaire en trois (03) lots** décrits dans le tableau ci-dessous :

CONTROL SYSTEM	SHUNT
A.V.R.	Included
Voltage regulation	±1.0%
Insulation system	Class H
Protection	IP23
Rated power factor	0.8
Winding pitch	Twothirds
Winding leads	6
Frequency (Hz)	50
Voltage (V)	380/400
Phase	3
Output ratings (kVA)	45
Cont.H-40°C	30/24
Standby-27°C	33/27.4
THF	
TIF	

Max. overspeed (Rev/Min)	2250
Bearing	Single
FEATURES	
•Single-genset controller for stand-by and prime power applications	
•3 phases AMF function	
•3 phases generator protections over/under frequency, over/under voltage, over current	
•True RMS voltage measurement	
•True RMS current measurement	
•Event and performance log	
Gen-set ext alarm, Engine hours history, ECU Text alarm,	
Test Run scheduler	
•Power Measurements	
•User interface	
•Inputs and outputs	
Configurable analogue/digital, binary	
•Direct communication with EFI engines	
•Engine Protections	
Oil pressure, Coolant temperature, Fuel level	
•Breaker control via fasica buttons	
•Fuel Pump control	
•Optional Active Calls (SMS alarm/event)	
•Miscellaneous features	
•Communication interface	
USB plug-in, Optional RS232, RS485, GSM	
•Multiple display languages	
•Start on low battery	
•Real-time clock	
•Zero power mode	
•LCD and LED alarm indication	

•Configuration Suite PC Software.	
•IP65 protection class	
•Remote monitoring	
PROTECTION FUNCTION :	
•Lowoil Pressure	
•High water temperature	
•High voltage and low voltage	
•Over current	
•Over speed	
•Emergency stop	
•Low fuel alarm and shutdown	
•Fail to start	
GENERAL ENGINE DATA	
Engine speed (rpm)	1500
Engineoutput (kWm)	
Standby Power	30
Prime Power	27
Continuous Power	TBD
No. of Cylinder	4
Aspiration	NaturallyAspirated
Bore * Stroke (mm)	102 * 120
Displacment (litre)	3.9
Compression Ratio	18.0:1
Engineldle Speed (rpm)	900-1100
FUEL SYSTEM	
Type Injection System	BYC A/ElectronicGovernor
Fuel Consumption (litre/hour)	
100% prime power	7.4
75% prime power	6.1
50% prime power	4.5

25% prime power	3	
EXHAUST SYSTEM		
Maximum Back Pressure (kPa)	10	
Exhaust Gas Temperature (standby/prime power) (°C)	420/390	
Exhaust Gas Flow (standby/prime power) (litre/sec.)	76.5/72.5	
AIR INDUCTION SYSTEM		
Maximum Intake Air Restriction (kPa)		
with Dirty Filter Element	6.2	
with Clean Filter Element	3.7	
Intake Air Flow (standby/prime power) (litre/sec.)	34.5 / 34.8	
LUBRICATION SYSTEM		
Oil Pressure (kPa)		
Idle Speed	207	
Governed Speed	345	
Maximum Oil Temperature (°C)	121	
Min. required Lube system capacity-sump plus filters (liter)	10.9	
COOLING SYSTEM		
Coolant Capacity — Engine Only (liter)	7.2	
Standard Thermostat Modulating Range (°C)	82-95	
Maxi. Top Tank Temp. for Standby /Prime Power (°C)	110 / 104	
ELECTRICAL SYSTEM		
Cranking Motor (Heavy Duty, Positive Engagement) (volt)	12	24
Battery Charging System, Negative Ground (ampere)	63	40
Cold Soak @ -18 to 0-C (0°F CCA)	625	312

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations est de FCFA TTC soixante-six millions (66 000 000) de Francs CFA Toutes Taxes Comprises.

4. Allotissement

Les prestations objets du présent Appel d'Offres sont constituées de trois (03) lots à savoir :

Lots	Régions	Départements	Etablissements bénéficiaires
1	Extrême-Nord	Mayo Danay	Lycée Technique de Datcheka
2	Nord-Ouest	Mezam	Lycée Technique de Bamenda Nkwen
3	Sud-Ouest	Mémé	Lycée Technique de Bombe Bakundu

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant une expérience avérée pour (fourniture des groupes électrogènes).

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget de Fonctionnement du Ministère des Enseignements Secondaires - Direction des Ressources Financières et Matérielles, sur la ligne d'imputation budgétaire **54 25 333 02 340020 6119**.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Ministère des Enseignements Secondaires - Direction des Ressources Financières et Matérielles, Service des Marchés Publics, bâtiment « C » porte 813, Tél. : 222 23 43 59, dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au Ministère des Enseignements Secondaires, Direction des Ressources Financières et Matérielles, Service des Marchés Publics bâtiment « C » porte 813, Tél. : 222 23 43 59, dès publication du présent Avis, contre versement au Trésor Public de la somme non remboursable de FCFA 75 000 (soixante-quinze mille), représentant les frais d'acquisition.

9. Remises des offres

Sous peine de rejet, Chaque offre rédigée en français ou en anglais **en sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies, à parvenir contre récépissé au Ministère des Enseignements Secondaires-Direction des Ressources Financières et Matérielles, Service des Marchés Publics, bâtiment « C » porte 813 au plus tard le **14/09/2020 à 13 heures** et devra porter la mention suivante :

*APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°16/AONO/MINESEC/CIPM /2020 DU 24/08/2020
ÉLECTROGÈNES POUR CERTAINS ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE EN TRINIDAD ET TOBAGO
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

10. Delai de Livraison

Le délai de livraison est de Soixante (60) jours, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer l'exécution.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission de quatre cent quarante mille (440 000) FCFA, sous forme d'un chèque de banque ou d'une institution bancaire de premier ordre aux conditions de la COBAC ou un organisme financier agréé par le Ministre en charge de l'Éducation, de la Formation Professionnelle et de l'Enseignement Supérieur, en pièce 11 du DAO.

Cette caution est valable pendant **trente (30) jours** au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées ou une Autorité Administrative (Préfet, Sous-préfet, etc....), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement, dater de moins de **trois (03) mois** précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment si elle est délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréé par le Ministre chargé des Finances dont le non-respect est constaté.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le 14/09/2020 à 14 heures dans la salle des Conférences du MINESEC, par la Commission d'Appel d'Offres du MINESEC siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance des procédures. Cette ouverture se fera en un temps.

14. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées selon les principaux critères suivants :

A/ Critères éliminatoires :

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;
- Dossier administratif incomplet ou pièce administrative non conforme 48 H après l'ouverture des offres ;
- Délai d'exécution supérieur à celui prescrit (supérieur à 60 jours) ;
- Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
- Omission dans l'offre financière, d'un prix unitaire quantifié ;
- Présence dans la liste des entreprises ayant abandonné l'exécution des marchés établie par le MINMAP ;
- Absence de prospectus en couleur accompagnés des fiches techniques du fabricant ;
- Non-conformité de plus de 20% des Spécifications techniques de la fourniture prescrites dans le DAO (cf. DF) ;
- Non satisfaction de 5 Oui sur 7 des critères essentiels.

B/ Critères essentiels :

- Présentation générale des offres ;
- Références de l'entreprise dans les réalisations similaires (fourniture des groupes électrogènes) ;
- Attestation de capacité financière supérieure ou égale à 11 000 000 millions délivrée par une banque de 1er ordre agréée ;
- Certificat de garantie délivré par le Cocontractant (au moins 6 mois) ;
- Service après-vente ;
- Descriptif des Fournitures (DF) paraphé à chaque page, signé à la dernière avec la mention manuscrite « lu et approuvé » ;
- Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) complété, paraphé à chaque page et signé à la dernière avec la mention manuscrite « lu et approuvé ».

Les critères essentiels sont soumis à des minima dont le détail est donné dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPA). **Cette évaluation se fera suivant le mode binaire (oui ou non) avec un minimum acceptable** d'au moins 5 oui sur 7 de l'ensemble des critères.

15. Attribution

La Lettre-Commande sera attribuée au soumissionnaire qui aura proposé l'offre jugée la moins disante, conforme pour l'essentiel aux prescriptions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres, ayant satisfait à 100% des critères éliminatoires et au moins 5 Oui sur 7 des critères essentiels.

NB : Un même soumissionnaire peut être attributaire de tous les trois (03) lots.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite de dépôt des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du Ministère des Enseignements Secondaires-Direc-
Matérielles, Sous-direction du Budget, Services des Marchés Publics, bâtiment « C » porte 813, Tél. : 222 23 43 59.

Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros
699 37 07 48

LABORATOIRE NATIONAL DE GÉNIE CIVIL

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/LABOGENIE/CA/DG/CIPM/CGAM/2020 DU 24/08/2020 RELATIF A L'ACQUISITION DU MATERIEL ROULANT AU LABORATOIRE NATIONAL DE GENIE CIVIL (LABOGENIE) DANS LE CADRE DE L'ASSISTANCE GEOTECHNIQUE AU MAITRE D'OUVRAGE DU PROJET D'AMENAGEMENT HYDROELECTRIQUE DE BINI A WARAK FINANCEMENT : BUDGET-PROGRAMME DU LABOGENIE EXERCICE : 2020 – 2022, LIGNE BUDGÉTAIRE : 93P001D030 DANS LE CADRE DE L'EXÉCUTION DES PRESTATIONS DU LABOGENIE RELATIVE AU MARCHÉ N° 00284/N/MINEE/ CIPL/ CCCM-AI/2019 DU 03 SEPTEMBRE 2019 PASSÉ DE GRÉ À GRÉ SUIVANT AUTORISATION N°002026/L/MINMAP/SG/DGMI/DMAI/CE2/BLB DU 10 MAI 2019 RENOUVELÉE PAR LA LETTRE N°004030/L/MINMAP/SG/DGMI/DMAI/CE2/BLP DU 23 JUILLET 2019 ET, CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 24 ALINÉA10 DUDIT MARCHÉ, LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DU LABOGENIE, MAÎTRE D'OUVRAGE, LANCE POUR LE COMPTE DU LABOGENIE, UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR L'ACQUISITION DU MATÉRIEL ROULANT AU LABORATOIRE NATIONAL DE GÉNIE CIVIL (LABOGENIE), POUR L'ASSISTANCE GÉOTECHNIQUE AU MAÎTRE D'OUVRAGE PENDANT LA RÉALISATION DE L'AMÉNAGEMENT HYDROÉLECTRIQUE DE BINI À WARAK.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent appel d'offres a pour objet l'acquisition du matériel roulant au Laboratoire National du Génie Civil en un lot au cours de l'exercice 2020.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres consistent en la fourniture du Matériel roulant, conformément au Cahier des Clauses Techniques Particulières contenu dans le Dossier d'Appel d'Offres.

Cette fourniture est faite en un lot de **six (06) véhicules** pick-up double cabine 4x4 standard diesel climatisées (09 CV) à l'état neuf.

3. Cout Prévisionnel

pour un coût prévisionnel de F CFA 150.000.000 (cent cinquante millions) TTC.

4. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux entreprises, ou groupements ayant une expérience avérée pour ce type de prestations.

5. Financement

Les fournitures, objet du présent appel d'offres sont financées par le Budget Programme du LABOGENIE de l'exercice 2020 - 2022, pour un coût prévisionnel de F CFA 150.000.000 (cent cinquante millions) TTC.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, à la Cellule de Gestion Administrative des Marchés du LABOGENIE, sis au rez-de-chaussée porte R-017 du siège du LABOGENIE, au carrefour EKOUNOU à Yaoundé, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Cellule de Gestion Administrative des Marchés du LABOGENIE, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de **100 000 (cent mille) Francs CFA** dans le compte suivant ouvert au nom du LABOGENIE dans les livres d'ECOBANK sous le numéro 10029 26011 30830016890 78 à Yaoundé.

La copie de ladite quittance sera déposée au lieu du retrait du Dossier d'Appel d'Offres et portera les coordonnées du soumissionnaire.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en Six (06) exemplaires dont un (01) original et Cinq (05) copies marquées comme tels, devra être déposée à la Cellule de Gestion Administrative des Marchés sis au rez-de-chaussée porte R-017 du siège du **LABOGENIE**, au carrefour EKOUNOU à Yaoundé au plus tard le **11 Septembre 2020 à 13 heures** et devra porter la mention :

« **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT** » N°001/AONO/LABOGENIE/CA/DG/CIPM/CGAM/2020 du **24/08/2020**

RELATIF A L'ACQUISITION DU MATERIEL ROULANT AU LABORATOIRE NATIONAL DE GENIE CIVIL(LA

Financement : Budget Programme du LABOGENIE

Exercice : 2020 - 2022

« **A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement** »

9. Delai de Livraison

Le délai de livraison pour la fourniture de ce matériel est dix (10) jours.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire, devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 3.000.000 (trois millions) francs CFA délivrée par un établissement bancaire de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréé par le Ministère des Finances.

L'absence de la caution de soumission ou le non respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

11. Recevabilité des Offres

Toute offre non-conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Sous peine de rejet, les pièces administratives et fiscales ci-après, seront produites en originales ou en copies certifiées conformes, par les soumissionnaires :

- a) Une déclaration d'intention de soumissionner timbrée et signée par le soumissionnaire, faisant apparaître les noms, prénoms, qualité et les pouvoirs qui sont délégués au signataire de l'offre, ainsi que la raison sociale et l'adresse du siège de l'Entreprise ;
- b) Une attestation de non redevance datant de moins de trois (03) mois, signée par l'Administration, ou son représentant habilité ;
- c) Une attestation de non faillite datant de moins de trois (03) mois délivrée par le Tribunal de Première Instance (ou la Chambre de Commerce) du domicile du soumissionnaire ;
- d) La caution de soumission ;
- e) La Quittance d'achat du DAO ;
- f) Une attestation pour soumission délivrée par la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale certifiant que le soumissionnaire a satisfait à ses obligations vis-à-vis de ladite caisse, datant de moins de trois (03) mois ;
- g) Une attestation de domiciliation bancaire délivrée par une banque agréée par le MINFI ;
- h) Une attestation de non exclusion des Marchés Publics datant de moins de trois (03) mois délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;
- i) Une attestation de localisation et un plan de localisation ;
- j) Une copie certifiée conforme de la patente ;
- k) Une copie certifiée conforme du numéro de l'identifiant unique.

Ces documents doivent être certifiés par les responsables des administrations compétentes. Les pièces certifiées par les autorités administratives ou les autorités de police seront rejetées.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **11 Septembre 2020 à 14 heures** dans la salle des Conférences du LABOGENIE à Yaoundé par la Commission Interne de Passation des Marchés du LABOGENIE.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée (même en cas de groupement) et ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

13.1 Critères éliminatoires

- Dossier Administratif et fiscal incomplet ou non-conforme ;
- Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
- Offre ne remplissant pas les conditions de cylindrée, de puissance fiscale, de traction, et de source d'énergie ;
- Offre ne respectant pas le nombre de places assises ;
- Offre technique n'ayant pas satisfait au moins à 24 points sur 30 de l'ensemble des critères essentiels.

13.2 Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite à travers une grille d'évaluation, suivant le plus grand nombre de point et sur la base des critères essentiels détaillés ci-dessous :

A- Les spécifications techniques (dont les caractéristiques seront soutenues par les prospectus à joindre dans l'offre technique) ;

B- Service après-vente ;

Description du service après-vente ;

Atelier de réparation (photos des ateliers en couleur) ;

Personnel spécialisé (au moins un Ingénieur et un Technicien supérieur dans le domaine) ;

Stock pièces de rechange (liste des pièces du stock de pièces dûment signée par le chef de l'Entreprise) ;

Temps d'intervention : 07 jours

C-Expérience et Référence du fournisseur : au moins deux (02) références justifiées pour les fournitures similaires au cours des cinq (05) dernières années ;

D- Performance du matériel proposé ;

E- Présentation de l'offre ;

F- Représentation géographique au Cameroun (représentant ou partenaire dans les dix (10) Régions) ;

G- Planning et délai de livraison ;

H- Condition d'acceptation du Marché.

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre aura enregistré le plus grand nombre de points et sera conforme aux dispositions du Dossier d'Appel d'Offres. Le Maître d'Ouvrage se réserve le droit de procéder à une vérification du matériel proposé avant l'attribution du marché.

15. Durée Validité des Offres

Le soumissionnaire reste engagé par son offre pour un délai de quatre vingt dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements techniques peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Cellule de Gestion Administrative des Marchés du LABOGENIE, sis au rez-de-chaussée porte R-017 du siège du LABOGENIE au carrefour EKOUNOU à Yaoundé Tél : (237)222 30 30 06 / fax (237) 222 30 24 55

YAOUNDE le 24 Aout 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOUFO JEAN

COMMUNE OLANGUINA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/CO-OLANGUINA/CIPM/SG/2020 DU 25 AOUT 2020, POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE NKOLESSONG DANS L'ARRONDISSEMENT D'OLANGUINA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE FINANCEMENT : BIP MINDDEVEL, EXERCICE 2020

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Olonguina (Autorité Contractante), lance en **PROCEDURE D'URGENCE** un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de REHABILITATION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE NKOLESSONG à OLANGUINA, Département de la Mefou et Afamba.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent la réalisation des opérations ci-après

- Installation de chantier ;
- Travaux de démolitions
- Les travaux de charpente-couverture;
- Les travaux de menuiserie bois et métallique ;
- Les travaux de plomberie sanitaire ;
- Les travaux d'électricité ;
- Les travaux de revêtement
- Les travaux de peinture ;
- Assainissement

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux est estimé à **DIX MILLIONS** (10 000 000) francs CFA

4. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres National est ouvert à toutes les Entreprises de droit camerounais, justifiant des capacités technique, financière et juridique, leur permettant de réaliser les prestations objet du présent Appel d'Offres.

5. Financement

Le financement des prestations objet du présent Appel d'offres est assuré par le Budget d'Investissement Public (BIP) de la République du Cameroun, exercice 2020.

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au **Secrétariat Général de la Mairie d'Olonguina** dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d Appel d Offres peut être obtenu dès publication du présent avis, au secrétariat Général de la Mairie d Olanguina, contre présentation d une quittance de versement d une somme non remboursable de **VINGT mille (20 000) FCFA**, payable à **la Recette Municipale d'Olanguina**, représentant les frais d acquisition du Dossier. La quittance devra préciser le numéro de l Avis d Appel d Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront, **obligatoirement**, se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : boîte postale, téléphone, fax, e-mail.

-Présentation des offres

Les documents constituant l offre sont répartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- L enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;
- L enveloppe B contenant l offre technique (Volume 2) ;
- L enveloppe C contenant l offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l Appel d Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la salle de conférence de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics, au plus tard le **15 septembre 2020 à 12 heures 30 mn**, heure locale et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 005/AONO/CO-OLANGUINA/CIPM/SG/2020 DU 25 AOUT 2020 , POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE (CSI) DE NKOLESSONG DANS L'ARRONDISSEMENT D'OLANGUINA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE (EN PROCEDURE D'URGENCE)

(A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement)

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d exécution prévu par le Maître l'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **trois (03) mois calendaires**. Ce délai, hors période des pluies, comprend toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l Ordre de Service de commencer les travaux, **date de signature de votre contrat**.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission de **200 000 (deux-cent mille) francs CFA** établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO.

Le cautionnement provisoire sera libéré d office au plus tard **quatre-vingt-dix (90) jours** après l expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

Les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de **trois (03) mois** et valide au jour de l ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l Appel d Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps**, le **15 septembre 2020 à 13 heures 30 minutes** précises dans la salle de la Commission

Interne de passation des Marchés Publics de la Commune d Olanguina, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier. Toutefois, une personne supplémentaire agissant comme interprète est acceptée, si nécessaire.

- Délai de réponse des soumissionnaires

Pour cet Appel d'Offres, le délai de réponse est fixé à **vingt et un (21) jours** calendaires aux entreprises désireuses d y participer à compter de la date de publication de l Avis d Appel d Offres

12. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- ? Fausse déclaration, pièce falsifiée ou scannée
- ? Absence de caution de soumission
- ? Dossier ayant obtenu au terme de l'analyse technique, moins de 70% d'éléments positifs ;
- ? L'absence ou non-conformité d'une pièce dans l'offre administrative 48 h après la date d'ouverture des plis ;
- ? Omission dans le Bordereau des prix ou le Devis quantitatif de l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

Critères essentiels de qualification

Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (satisfaction ou non). Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats portent sur :

- La présentation du dossier de Soumission ;
- L'Attestation et le Rapport de visite de site ;
- Références de l'Entreprise dans la construction et/ou la réhabilitation des infrastructures ;
- La disponibilité du matériel, du personnel et des équipements essentiels ;
- Qualification et expérience du personnel du chantier
- La méthodologie, le planning, le délai d'exécution des travaux et la Capacité financière

13. Attribution

La lettre-commande sera attribuée au soumissionnaire qui, ayant présenté une offre administrative et technique conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres et une offre financière évaluée la moins-disante.

Toute offre non présentée en trois (03) volumes sera purement et simplement rejetée ; il en est de même pour toute offre non conforme au Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pour une période de Quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date fixée pour la réception des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du Secrétariat Général de la Commune d'Oluanguina.

19-Additif à l'appel d'Offres

Le Maire de la Commune d'Oluanguina se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent appel d'offres.

NB : TOUTE TENTATIVE DE CORRUPTION AVEREE OU FAITS DE MAUVAISES PRATIQUES DEVRA ETRE SIGNALEE PAR ECRIT ET MESSAGERIE TELEPHONIQUE AU MINISTRE DELEGUE A LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE CHARGE DES MARCHES PUBLICS AVEC COPIES AU PRESIDENT DE LA COMMISSION NATIONALE ANTI-CORRUPTION (CONAC) AUX NUMEROS VERTS SUIVANTS : 673 20 57 25/699 37 07 48.

YAOUNDE le 25 Aout 2020

Le MAIRE

BIKOULA ALPHONSE DIDIER

CRÉDIT FONCIER DU CAMEROUN

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°14/AONO/CFC/CIPM/2020 DU 24 AOUT 2020 POUR LA FOURNITURE DES OBJETS PUBLICITAIRES AU CREDIT FONCIER DU CAMEROUN

**FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général du Crédit Foncier du Cameroun lance un avis d'appel d'offres national ouvert pour la fourniture des objets publicitaires désignés ci-après, répartis en deux (02) lots :

Lot 1

- **1000** calendriers muraux bancaires
- **1000** Calendriers chevalets avec post it
- **1000** Agendas grand modèle classique
- **100** Agendas grand modèle de luxe
- **500** Agendas petit modèle.

Lot 2

- **2000** Plaquettes commerciales bilingues actualisées
- **100** Affiches en vitrophane micro perforées
- **20** Portes brochures
- **02** vidéo projecteurs.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent appel d'offre comprennent la production, le transport, la manutention et la livraison des objets publicitaires au siège du Crédit Foncier du Cameroun.

3. Cout Prévisionnel

Le budget prévisionnel est de :

- **LOT 1: 11 500 000 FCFA;**
- **LOT 2: 7 900 000 FCFA;**

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises du domaine ayant leurs sièges sociaux au Cameroun.

5. Financement

Les prestations, objet du présent appel d'offres sont financées par le budget du Crédit Foncier du Cameroun, exercice 2020, ligne « fournitures publicitaires ».

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, dès publication du présent avis, auprès de la Sous-Direction du Patrimoine et des Archives, Service des Marchés, sis au 2ème étage, porte 202 de l'immeuble siège du Crédit Foncier du Cameroun.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu dès publication du présent avis à la Direction des Affaires Générales / Sous-direction du Patrimoine et des Archives du Crédit Foncier du Cameroun, Service des Marchés, 2^{ème} Etage, Porte 202, Tél. : 222 23 02 37 / 222 23 52 17, Fax : 222 23 52 21, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **30.000 (trente mille) francs CFA** payable au compte CAS- ARMP n°33598800001-89 ouvert à cet effet auprès des agences de la banque BICEC.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six copies marqués comme tels, devra parvenir à la Direction des Affaires Générales / Sous-direction du Patrimoine et des Archives / Service des Marchés, sis au 2^{ème} étage de l'immeuble siège, porte 202, tel : 222 23 02 37 / 222 23 52 17, Fax : 222 23 52 21, au plus tard **le 24 septembre 2020 à 11h** et devra porter la mention :

**« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°14/AONO/CFC/CIPM/2020 DU 24 AOUT 2020 POUR LA FOURNITURE DES OBJETS PUBLICITAIRES AU CREDIT FONCIER DU CAMEROUN
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

9. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison est de **quarante-cinq (45) jours pour tous les lots** à compter de la date de notification de l'ordre de service.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, d'un montant égal à :

- **LOT 1 : 200 000 FCFA;**
- **LOT 2 : 150 000 FCFA.**

Cette caution de soumission devra être établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et valable pendant cent vingt (120) jours à compter de la date originale de remise des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou par une autorité compétente. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date de remise des offres.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera le même jour que celui de la date limite de remise des offres à l'immeuble siège du Crédit Foncier du Cameroun, dans la salle de réunion sise au 5^{ème} étage, porte 502, à **12 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics du Crédit Foncier du Cameroun.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture des plis ou s'y faire représenter par une personne de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du DAO sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier agréé par le Ministère chargé des Finances.

13. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera suivant les critères ci-après:

● Critères éliminatoires :

- a) Absence ou non-conformité d'au moins une des pièces du dossier administratif dans un délai de 48 heures suivant l'ouverture des offres ;
- b) Absence de la caution de soumission ;
- c) Pièces falsifiées ou fausses déclarations ;
- d) Articles non-conformes aux spécifications minimales exigées ;
- e) Absence d'échantillon pour le lot postulé ;
- f) Défaut de renseignement d'un prix unitaire quantifié ;
- g) Note technique inférieure à 70% de oui.

● Critères essentiels :

- a) Présentation générale des dossiers (reliure, pagination, pièces dans l'ordre) ;
- b) Les références du soumissionnaire dans les prestations similaires au cours des cinq dernières années assorties des justificatifs ;
- c) Qualité des échantillons ;
- d) Délai de livraison.

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre satisfait à l'ensemble des critères éliminatoires et évaluée la moins disante. Un même soumissionnaire peut être attributaire des deux (02) lots à la fois.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 90 (quatre-vingt-dix) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus au plus tard dix (10) jours avant la date limite de dépôt des offres auprès de la Direction des Affaires Générales / Sous-direction du Patrimoine et des Archives / Service des Marchés, sis au 2^{ème} étage de l'immeuble siège, porte 202, tel : 222 23 02 37 / 222 23 52 17, Fax : 222 23 52 21.

YAOUNDE le 24 Aout 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MISSI Jean Paul

AUTORITÉ PORTUAIRE NATIONALE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°03/AONR/APN/CIPM/2020 DU 24 AOÛT 2020 POUR LA SÉLECTION D'UN CONSULTANT EN VUE DE LA MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME INTÉGRÉ DE GESTION ÉLECTRONIQUE DES DOCUMENTS (SIGED) À L'AUTORITÉ PORTUAIRE NATIONALE (APN)
FINANCEMENT : BUDGET APN, EXERCICE 2020 IMPUTATION : 2020-607-14-140106-201000**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
2020-607-14-140106-201000

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de l'Autorité Portuaire Nationale (APN), Maître d'Ouvrage, lance un appel d'offres national restreint pour la sélection d'un Cabinet en vue de la mise en place d'un système intégré de gestion électronique des documents (SIGED) à l'APN.

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet de la présente consultation, consistent notamment à :

- procéder à une analyse diagnostique pour la mise en œuvre d'une dématérialisation du courrier et de la documentation ;
- proposer un schéma global d'organisation du courrier et des documents physiques suivant la norme régissant l'archivage numérique des documents ;
- concevoir une solution permettant la gestion électronique des courriers et des documents ;
- fournir cinq (05) scanner de documents Recto verso 216*863 mm 600dpi*600dpi, 30 ppm (couleur) chargeur automatique de documents Wifi, USB 3.1 Gen 1 ;
- implémenter la solution dématérialisée du courrier et de la documentation ;
- procéder au déploiement et test de la solution et à la mise en service ;
- effectuer la formation des administrateurs et des utilisateurs.

Au cours de l'exécution du troisième point de la mission les résultats à atteindre sont les suivants :

- un système intégré prenant en compte la GEC/GED/SAE ;
- un système intégré prenant en compte le module spécifique tel que la production statistique et le suivi et l'évaluation des performances des acteurs de traitement des courriers en fonction des référentiels de délais de traitement prédéfinis et modifiable ;
- un système intégré prenant en compte le module d'exportation des données vers des supports Excel, PDF, Word etc. (et leur équivalent open source) ;
- un système intégré sécurisé assurant la connexion en single On (SSO) pour l'accès aux données et assurant la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité des données ;
- les codes sources et tous les intrants utilisés dans la mise en œuvre ;
- la documentation technique ;
- les guides utilisateurs et d'administration.

Au terme, les résultats suivants sont attendus :

- L'implémentation des fonctionnalités du module de gestion du courrier ;
- L'implémentation des fonctionnalités du module de gestion des documents ;
- L'implémentation des fonctionnalités du module de gestion des archives ;
- L'implémentation des fonctionnalités du module de gestion des performances, reporting/statistiques ;
- La fonctionnalité et le déploiement du portail intranet.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'étude après les études préalables, est de vingt-cinq millions (25.000.000) FCFA TTC.

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est restreinte aux cabinets ci-après, suite à l'Avis d'Appel à manifestation d'intérêt n° 02/AMI/APN/2020 du 12 juin 2020 :

N°	ENTREPRISES	ADRESSE	TELEPHONE
1	IT G STORE	YAOUNDE	233.43.63.61
2	ICC SOFT	YAOUNDE	222.21.28.17
3	SERVOO INNOVATION PERFORMANCE	DOUALA	694.65.62.00

5. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres restreint sont financées par le budget de l'APN - Exercice 2020 IMPUTATION : 2

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, dès publication du présent avis, auprès du Chef de la Cellule (Porte 115), Boulevard du 20 Mai 1972, BP 11538 Yaoundé Tél: (237) 222 23 73 16 / 222 23 73 17, Fax: (237) 222 23 73 14.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré aux heures ouvrables, dès publication du présent avis, auprès du Chef de la Cellule (Porte 115), Boulevard du 20 Mai 1972, BP 11538 Yaoundé Tél: (237) 222 23 73 16 / 222 23 73 17, Fax: (237) 222 23 73 14. Le montant remboursable de F CFA trente mille (30. 000) FCFA payée dans le Compte spécial CAS-ARMP n° 335988 ouvert à la BICEC.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français et/ou en anglais et produite en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies numérotées, doit être déposée au Service Juridique et des Marchés à l'Immeuble CAA (1er étage, Porte 115), Boulevard du 20 Mai 1972, BP 11538 Yaoundé Tél: (237) 222 23 73 16 / 222 23 73 17, le 24 septembre 2020 à 13, heure locale, et devra porter uniquement la mention :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT

N°03 /AONR/APN/CIPM/2020 du 24 août 2020

POUR LA SELECTION D'UN CABINET EN VUE DE LA MISE EN PLACE D'UN SYSTEME INTEGRE DE GESTION ELECTRONIQUE DE LA MAIRIE DE YAOUNDE (APN).

A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation de l'étude est de 90 jours (3 mois) à compter de la date de réception de l'offre.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance des Finances, acquittée à la main et conforme au modèle joint en annexe, d'un montant égale à 500.000 (cinq cent mille) FCFA. Cette caution de soumission aura une durée de validité de cent vingt (120) jours à compter de la date de dépôt des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Dès l'ouverture des offres, l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance entraînera le rejet pur et simple des offres sans aucun recours.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps.

L'ouverture des enveloppes contenant les pièces administratives et techniques aura lieu le **24 septembre 2020 à 14 heures** auprès de l'APN dans la Salle du Conseil d'Administration de l'APN, 1^{er} étage, de l'Immeuble CAA.

A l'issue de l'analyse des offres administratives et techniques, l'ouverture des offres financières se fera dans les mêmes conditions ayant satisfait aux critères ci-dessous.

Les soumissionnaires peuvent assister à ces séances d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les offres ne satisfaisant pas aux critères ci-après seront automatiquement éliminées :

- Fausse déclaration, substitution ou falsification de documents ;
- Absence constatée de la caution de soumission à l'ouverture des offres;
- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative, quarante-huit (48) heures après l'ouverture des offres ;
- Termes de Référence et CCAP non paraphés à toutes les pages et non signés à la dernière page portant la mention « lu et approuvé » ;
- Présence d'éléments financiers dans l'offre administrative et dans l'offre technique ;
- Absence d'une déclaration sur l'honneur attestant du non abandon de marché au cours des trois dernières années et son
- Note de qualification technique inférieure à 80 points/100.

Critères essentiels

La notation des critères essentiels ci-après se fera par points ainsi qu'il suit:

¶ **Références du Cabinet et compréhension de la mission : 40 points**

- Compréhension de la mission (note méthodologique, plan d'étude, chronogramme de l'étude)15 points;
- Nombre d'études similaires réalisées 15 points;
- Capacité financière du cabinet d'un montant au moins égal à dix millions (10 000 000) FCFA.....05 points;
- Ancienneté du cabinet.....05 points.

¶ **Présentation et moyens techniques mis à disposition : 10 points**

- Présentation du dossier (lisibilité, sommaire général, sommaire des parties, pagination, classement des pièces, etc.)... 05
- Moyens logistiques et techniques du Cabinet.....05 points.

¶ **Qualifications, compétences du personnel affecté à la mission : 50 points**

- Formation adéquate des experts par rapport à la mission...10 pts
- CV des experts signés et datés..... 10 pts
- Expérience dans des projets d'études similaires..... 10 pts
- Diplôme ou attestation certifiée conforme par une autorité compétente.....10
- Attestation de disponibilité.....10 pts

Une note de qualification technique inférieure à 80 points/100 entraînant l'élimination du soumissionnaire, l'offre financière dudit

14. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la mieux-disante, par combinaison des critères techniques

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Chef de la Ce
Porte 115), Boulevard du 20 Mai 1972, BP 11538 Yaoundé Tél : (237) 222 23 73 16 / 222 23 73 17, Fax : (237) 222 23 73 14

- Dénonciation

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25

AUTORITÉ PORTUAIRE NATIONALE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°04/AONR/APN/CIPM/2020 DU 24 AOUT 2020 POUR LA SÉLECTION D'UN CABINET EN VUE DE L'ACTUALISATION DE L'ÉTUDE DU SCHEMA DIRECTEUR INFORMATIQUE DE L'AUTORITÉ PORTUAIRE NATIONALE (APN) FINANCEMENT : BUDGET APN, EXERCICE 2020 IMPUTATION : 2020-607-14-140203-201164

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
2020-607-14-140203-201164

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de l'Autorité Portuaire Nationale (APN), Maître d'Ouvrage, lance un appel d'offres national restreint pour la sélection d'un cabinet en vue de l'actualisation de l'étude du schéma directeur informatique de l'Autorité Portuaire Nationale.

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet de la présente consultation, consistent notamment à :

Phase 1 : Cadrage de la mission à travers la définition du périmètre de l'étude en précisant et validant les attendus de la mission et proposant une démarche méthodologique.

Phase 2 : Analyse critique de l'existant en obtenant une cartographie précise de l'existant incluant les aspects techniques, métiers, organisationnels et économiques.

Phase 3 : Etat de l'art des bonnes pratiques, recueil de besoins techniques métiers et définition des axes stratégiques, à travers :

- la présentation d'une vision actualisée des normes, standards et référentielles de bonnes pratiques et faire une proposition ;
- l'établissement des besoins actuels et futurs pour définir leur impact sur l'existant ;
- la définition des axes principaux de la stratégie en matière de l'informatisation et la modernisation de l'APN.

Phase 4 : Etudes des différents scénarii par la déclinaison des axes stratégiques en scénarii pour permettre la définition d'une cible optimale pour chaque SI, et éventuellement une cible optimale pour un ensemble de SI de l'APN, dans le cadre d'une éventuelle synergie de SI.

Phase 5 : Définition des systèmes d'information cible au plan organisationnel optimal par SI ou un éventuel de SI.

Phase 6 : Elaboration du Schéma Directeur Informatique en constituant, mettant à jour le portefeuille projets pour l'aligner avec la cible définie, puis définir les trajectoires potentielles vers la cible, et enfin produire la version finale du Schéma Directeur.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'étude après les études préalables, est de dix millions (10.000.000) FCFA TTC.

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est restreinte aux cabinets ci-après, suite à l'Avis d'Appel à manifestation d'intérêt n° 04/AMI/APN/2020 du 24 juin 2020 :

N°	CABINETS	ADRESSE	TELEPHONE
1	PERFMINDSET	DOUALA	699.17.35.40
2	AFREETECH	YAOUNDE	673.80.81.48

3	ICCSOFT	YAOUNDE	222.23.41.26
---	---------	---------	--------------

5. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres restreint sont financées par le budget de l'APN - Exercice 2020 IMPUTATION : 2

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, dès publication du présent avis, auprès du Chef de la Cellule
Porte 115), Boulevard du 20 Mai 1972, BP 11538 Yaoundé Tél: (237) 222 23 73 16 / 222 23 73 17, Fax: (237) 222 23 73 14.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré aux heures ouvrables, dès publication du présent avis, auprès du Chef de la Cellule
Porte 115), Boulevard du 20 Mai 1972, BP 11538 Yaoundé Tél: (237) 222 23 73 16 / 222 23 73 17, Fax: (237) 222 23 73 14.
remboursable de F CFA vingt mille (20 000) francs CFA payée dans le Compte spécial CAS-ARMP n° 335988 ouvert à la BICE

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français et/ou en anglais et produite en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies m
Juridique et des Marchés à l'Immeuble CAA (1er étage, Porte 115), Boulevard du 20 Mai 1972, BP 11538 Yaoundé Tél: (237) 222 23 73 16 / 222 23 73 17, Fax: (237) 222 23 73 14.
le 25 SEPTEMBRE 2020 à 13, heure locale, et devra porter uniquement la mention :

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT
N 03/AONR/APN/CIPM/2020 du 24 AOUT 2020
POUR LA SELECTION D'UN CABINET EN VUE DE L'ACTUALISATION DE L'ETUDE DU SCHEMA DIRECTEUR INFORMATIQUE
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation de l'étude est de 60 jours (02) mois non compris le te
notification de l'Ordre de Service de démarrage des prestations.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premie
des Finances, acquittée à la main et conforme au modèle joint en annexe, d'un montant égale à 200.000(deux cent mille) FCF.
Cette caution de soumission aura une durée de validité de cent vingt (120) jours à compter de la date de dépôt des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en
obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'A
Dès l'ouverture des offres, l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie
rejet pur et simple des offres sans aucun recours.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps.

L'ouverture des enveloppes contenant les pièces administratives et techniques aura lieu **le 25 SEPTEMBRE 2020 à 14 heure**
l'APN dans la Salle du Conseil d'Administration de l'APN, 1^{er} étage, de l'Immeuble CAA.

A l'issue de l'analyse des offres administratives et techniques, l'ouverture des offres financières se fera dans les mêmes condi
ayant satisfait aux critères ci-dessous.

Les soumissionnaires peuvent assister à ces séances d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les offres ne satisfaisant pas aux critères ci-après seront automatiquement éliminées :

- Fausse déclaration, substitution ou falsification de documents ;
- Absence constatée de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;
- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative, quarante-huit (48) heures après l'ouverture des offres ;
- Termes de Référence et CCAP non paraphés à toutes les pages et non signés à la dernière page portant la mention « lu et approuvé » ;
- Présence d'éléments financiers dans l'offre administrative et dans l'offre technique ;
- Absence d'une déclaration sur l'honneur attestant du non abandon de marché au cours des trois dernières années et son
- Note de qualification technique inférieure à 80/100.

Critères essentiels

La notation des critères essentiels ci-après se fera par points ainsi qu'il suit:

¶ **Références du Cabinet et compréhension de la mission : 40 points**

- Compréhension de la mission (note méthodologique,

plan d'étude, chronogramme de l'étude)15 points;

- Nombre d'études similaires réalisées 15 points;
- Capacité financière du cabinet d'un montant de au moins égal à quatre millions(4.000.000) FCFA.....05 points.
- Ancienneté du cabinet.....05 points.

¶ **Présentation et moyens techniques mis à disposition : 10 points**

- Présentation du dossier (lisibilité, sommaire général, sommaire des parties, pagination, classement des pièces, etc.)... 05
- Moyens logistiques et techniques du Cabinet.....05 points.

¶ **Qualifications, compétences du personnel affecté à la mission : 50 points**

- Formation adéquate des experts par rapport à la mission...10 pts
- CV des experts signés et datés..... 10 pts
- Expérience dans des projets d'études similaires..... 10 pts
- Diplôme ou attestation certifiée conforme par une autorité compétente.....10
- Attestation de disponibilité.....10 pts

Une note de qualification technique inférieure à 80/100 entraînant l'élimination du soumissionnaire, l'offre financière dudit soumissionnaire sera éliminée.

14. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la mieux-disante, par combinaison des critères techniques et financiers.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Chef de la Ce
Porte 115), Boulevard du 20 Mai 1972, BP 11538 Yaoundé Tél : (237) 222 23 73 16 / 222 23 73 17, Fax : (237) 222 23 73 14

- Dénonciation

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25

MINISTÈRE DES TRANSPORTS

DEMANDE DE COTATION N°0005/DC/MINT/CIPM/2020 POUR LA PRODUCTION ET POSE DES SUPPORTS PORTANT DES MESSAGES DE PREVENTION ET DE SECURITE ROUTIERES SUR CERTAINS SITES DANS CERTAINES LOCALITES.

FINANCEMENT
FONDS ROUTIER (FR) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la programmation des activités de Prévention routière sur financement Fonds Routier pour l'exercice 2020, le Ministre des Transports envisage de procéder à la production et pose de mille cinq cent (1 500) supports portant des messages de Prévention et de Sécurité Routière sur certains sites dans certaines localités.

2. Consistance des prestations

Les prestations de la présente demande de cotation dont l'objectif est de renforcer les mesures de sensibilisation de proximité des automobilistes consistent en :

1- la conception et la production de mille cinq cent (1500) supports portant des messages de sensibilisation de proximité en liaison avec la CAN 2021 dans les métropoles et sur les sites indiqués;

2- la pose des supports sur certains sites des grandes métropoles urbaines, sous la supervision des Délégations Régionales des Transports (DRT) concernées directement ou indirectement par la CAN 2021 :

- Yaoundé
- Kribi;
- Douala ;
- Edéa ;
- Bafoussam ;
- Dschang ;
- Mbouda ;
- Foumban ;
- Garoua ;
- Ngaoundéré ;
- Buéa ;
- Limbé.

Les Sites concernés pour chaque ville sont:

- Les Agences de voyages ;
- Le gares voyageurs des trains ;
- les Sites touristiques ;
- les Sorties des aéroports ;
- les Entrées des hôtels ;
- Les alentours des stades
- Les parkings des administrations et lieux publics.

La répartition est la suivante :

Sites

Agences voyages	alentours des stades	gares voyageur	Sorties des aéroports	Sites touristiques	Entrées des hôtels	Parkings	Total	
Yaoundé	150	80	5	10	20	75	55	395
Kribi	10	5	0	0	5	20	20	60
Douala	150	80	10	10	20	75	75	420
Edéa	10	5	0	0	3	5	20	43
Bafoussam	60	40	0	5	5	20	20	150
Dschang	15	10	0	0	5	5	25	60
Mbouda	10	10	0	0	4	5	25	54
Foumban	105	5	0	0	5	5	25	50
Garoua	20	20	0	5	5	10	25	85
Ngaoundéré	10	5	5	5	3	5	25	58
Buéa	10	10	0	5	5	5	25	60
Limbé	10	10	0	0	5	10	25	65
Total	470	280	20	40	85	240	365	1500

Le contenu des messages et leur illustration seront arrêtés d'un commun -accord partie entre le Maître d'Ouvrage et le prestataire.

3. Participation et origine

La participation à la présente demande de cotation est ouverte aux entreprises de droit camerounais.

4. Financement

- L'acquisition des fournitures, objet de la présente demande de cotation, est financée par le Fonds Routier, Exercice : 2020;
- Le budget prévisionnel est de quarante millions (40 000 000) francs CFA.

5. Consultation du Dossier

Le Dossier de cotation peut être consulté au Ministère des Transports, Service des Marchés porte C120, Tel. (237) 222 23 31 73, dès publication du présent avis.

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier peut être obtenu au Ministère des Transports Service des Marchés porte C120, Tel. (237) 222 23 31 73, dès publication du présent avis sur présentation d'une quittance non remboursable de vingt-cinq mille **(25 000)** francs CFA payable au Trésor Public.

7. Remises des offres

Il est accordé aux soumissionnaires, un délai de vingt et un (21) jours à compter de la date de publication de la présente demande de cotation, pour déposer leurs offres.

Les offres paraphées, rédigées en français ou en anglais, en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marquées comme telles, seront déposées au Service des Marchés du Ministère des Transports au plus tard **le 15/09/ 2020 à 13 heures** et devront porter la mention :

*«DEMANDE DE COTATION N°0005/DC/MINT/CIPM/2020
POUR LA PRODUCTION ET POSE DES SUPPORTS PORTANT DES MESSAGES DE PREVENTION ET DE
SECURITE ROUTIERES SUR CERTAINS SITES DANS CERTAINES LOCALITES. »*

8. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage est fixé à trois (03) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de fournir le matériel.

9. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, les pièces administratives devront obligatoirement être datées de trois (03) mois au plus à la date de dépôt des offres et être accompagnées d'une caution de soumission établie par une institution financière de 1er Ordre agréée par le Ministre des Finances du Cameroun, d'une durée de validité de cent vingt (120) jours à compter de la date de dépôt des offres, et d'un montant égal à huit cent mille (800 000) Francs CFA.

L'absence de la caution de soumission entraîne le rejet pur et simple de l'offre.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps à la salle de conférence **le 15/09/ 2020 à 14 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés, siégeant en présence des Soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés, et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

11. Attribution

La Lettre Commande sera attribuée au soumissionnaire présentant l'offre la moins disante, et remplissant les capacités techniques et administratives requises.

12. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

13. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables, à la Direction des Affaires Générales du Ministère des Transports, Service des Marchés, porte C120, Tél 222 23 31 73.

YAOUNDE le 24 Aout 2020

Le MINISTRE

NGALLE BIBEHE Jean Ernest Massena

MINISTÈRE DES TRANSPORTS

DEMANDE DE COTATION N°00004/DC/MINT/CIPM/2020POUR LA TRADUCTION ET PRODUCTION DE LA STRATEGIE NATIONALE DE PREVENTION ET SECURITE ROUTIERES.

FINANCEMENT
FONDS ROUTIER (FR) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la programmation des activités de Prévention routière sur financement Fonds Routier pour l'exercice 2020, le Ministre des Transports envisage de procéder à la traduction et la production de la nouvelle stratégie nationale de prévention et sécurité routières 2019-2023.

2. Consistance des prestations

Les prestations de la présente demande de cotation dont l'objectif est la vulgarisation du document de la stratégie de prévention routière:

Il s'agira de :

- 1- Traduire le document de la nouvelle stratégie de prévention et sécurité routières 2019-2023 ;
- 2- produire sa brochure de sensibilisation en versions anglaise et française ;
- 3- Produire 150 exemplaires du document de stratégie à raison de 90 exemplaires en français et 60 exemplaires en anglais, et ;
- 4- Produire 750 exemplaires de la brochure de sensibilisation à raison de 450 brochures en français et 300 brochures en anglais.

3. Cout Prévisionnel

Le budget prévisionnel est de vingt-sept millions (27 000 000) francs CFA.

4. Participation et origine

La participation à la présente demande de cotation est ouverte aux entreprises de droit camerounais.

5. Financement

L'acquisition des fournitures, objet de la présente demande de cotation, est financée par le Fonds Routier, Exercice : 2020 ;

6. Consultation du Dossier

Le Dossier de cotation peut être consulté au Ministère des Transports, Service des Marchés porte C120, Tel. (237) 222 23 31 73, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier peut être obtenu au Ministère des Transports Service des Marchés porte C120, Tel. (237) 222 23 31 73, dès publication du présent avis sur présentation d'une quittance non remboursable de vingt-cinq mille **(25 000)** francs CFA payable au Trésor Public.

8. Remises des offres

Il est accordé aux soumissionnaires, un délai de vingt et un (21) jours à compter de la date de publication de la présente demande de cotation, pour déposer leurs offres.

Les offres paraphées, rédigées en français ou en anglais, en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marquées comme telles, seront déposées au Service des Marchés du Ministère des Transports au plus tard **le 15 Septembre 2020 à 13 heures** et devront porter la mention :

«DEMANDE DE COTATION N°0004/DC/MINT/CIPM/2020 POUR LA TRADUCTION ET PRODUCTION DE LA STRATEGIE NATIONALE DE PREVENTION ET SECURITE ROUTIERES »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage est fixé à trois (03) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de fournir le matériel.

10. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, les pièces administratives devront obligatoirement être datées de trois (03) mois au plus à la date de dépôt des offres et être accompagnées d'une caution de soumission établie par une banque de 1^{er} Ordre agréée par le Ministre en charge des Finances du Cameroun, d'une durée de validité de cent vingt (120) jours à compter de la date de dépôt des offres, et d'un montant égal à **540 000 (cinq cent quarante mille) Francs CFA**.

L'absence ou le non-respect du modèle de caution de soumission entraîne le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps à la salle de conférence **le 15/09/ 2020 à 14 heures** par la Commission Ministérielle de Passation des Marchés, siégeant en présence des Soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés, et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

12. Attribution

La Lettre Commande sera attribuée au soumissionnaire présentant l'offre la moins disante, et remplissant les capacités techniques et administratives requises.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables et à la Direction des Affaires Générales du Ministère des Transports, Service des Marchés, porte C120, Tél 222 23 31 73.

YAOUNDE le 24 Aout 2020

Le MINISTRE

NGALLE BIBEHE Jean Ernest Massena

COMMUNE DE BAFIA

AVIS DE CONSULTATION N° 001/DC/RCE/DMI/C-BAFIA/CIPM/2020 DU 24 AOUT 2020 POUR L'ACQUISITION DES FOURNITURES PEDAGOGIQUES ET SCOLAIRES POUR LE COMPTE DES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE BAFIA, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE COMMUNE DE BAFIA (AUTORITÉ CONTRACTANTE)

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la commune de BAFIA, Autorité Contractante lance pour le compte du ministère de l'éducation de base, une demande de cotation pour l'acquisition des fournitures pédagogiques et scolaires pour le compte des Écoles Primaires publiques de la Commune de BAFIA.

2. Consistance des prestations

Les fournitures pédagogiques et scolaires objet de la présente Demande de Cotation constituées en **un lot** concernent pour l'essentiel, les éléments ci-après :

Kit scolaire et Pédagogique

Kit hygiène

Kit pharmacie

Etc ...

3. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux entreprises de droit Camerounais installées au Cameroun et justifiant d'une expérience avérée dans les fournitures pédagogiques et scolaires

4. Financement

Les prestations, objet de la présente Demande de Cotation sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP) Exercice 2020, et dont l'imputation budgétaire est de ;

Nature de la prestation	Lieux	Montant TTC
Fournitures pédagogiques et scolaires	Commune BAFIA	15 529 500

5. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au secrétariat général de la commune de Bafia, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme **non remboursable** de **cinquante mille (50 000) FCFA**, payable à la Recette Municipale de la commune de BAFIA, représentant les frais d'acquisition du Dossier. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis de consultation. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail.

6. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au secrétariat général de la commune de Bafia, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme **non remboursable** de **cinquante mille (50 000) FCFA**, payable à la Recette Municipale de la commune de BAFIA, représentant les frais d'acquisition du Dossier. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis de consultation. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail.

7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies** marquées comme telles, devra être déposée au secrétariat général de la commune BAFIA contre récépissé, au plus tard le **16 SEPTEMBRE 2020 à 12 Heures**, heure locale revêtue de la mention suivante

DEMANDE DE COTATION N° 001/DC/RCE/DMI/C-BAFIA/CIPM/2020 DU 24 AOUT 2020 POUR L'ACQUISITION DES FOURNITURES PEDAGOGIQUES ET SCOLAIRES POUR LE COMPTE DES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE BAFIA, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

8. Delai de Livraison

Le délai de livraison du matériel est fixé à quarante cinq **(45)** jours maximum à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des prestations.

9. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant s'élève à **Trois cent dix mille cinq cent quatre-vingt-dix (310 590) FCFA**, valable pendant Quatre-vingt dix (90) jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, la caution provisoire sera libérée après constitution du cautionnement définitif.

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'Avis de consultation.

La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le Dossier de Demande de Cotation, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

Conformité des offres :

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier de Consultation, entraînera le rejet de l'offre.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en une phase le **16 SEPTEMBRE 2020 à 13 heures**, par la Commission interne de Passation des Marchés sis à la salle des actes de la commune de BAFIA, en présence des Soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés, ayant une parfaite connaissance de leurs offres

11. Attribution

L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises.

12. Durée Validité des Offres

Délai de réponse des soumissionnaires

Pour cette Demande de Cotation, le délai de réponse est fixé à vingt (20) jours ouvrables aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de l'Avis de consultation.

13. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du secrétariat général de la Mairie de BAFIA

YAOUNDE le 24 Aout 2020

Le MAIRE

ZINTCHEM À BODIO Marthe Félicité

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CAMEROUN

AVIS DE CONSULTATION N°007/DC/SIC/CIPM/2020 DU 25 AOUT 2020 POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL INFORMATIQUE A LA SOCIETE IMMOBILIERE DU CAMEROUN (SIC) EXERCICE 2020

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans la perspective d'améliorer les conditions de travail de ses services, pour une exploitation optimale de son futur Progiciel de Gestion Intégré et pour un renforcement du travail collaboratif à travers le réseau d'entreprise, le Directeur Général de la Société Immobilière du Cameroun (SIC), envisage de renforcer le parc informatique de l'Entreprise.

2. Consistance des prestations

Les prestations de la présente consultation comprennent :

- La fourniture du matériel informatique
- Leur transport
- Leur manutention
- Leur mise en service

3. Cout Prévisionnel

pour un coût prévisionnel de **Trente millions (30 000 000) FCFA**.

4. Allotissement

Les prestations objet du présent avis de consultation sont groupées en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Avis de consultation est ouverte aux entreprises retenues dans le fichier des fournisseurs de la SIC exercice 2020 et spécialisées dans la vente et service après-vente du matériel informatique.

6. Financement

Les prestations objet du présent Avis de consultation sont financées par le Budget de la Société Immobilière du Cameroun, exercice 2020 (**COMPTE N° 24 42 11 10**) pour un coût prévisionnel de **Trente millions (30 000 000) FCFA**.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier de consultation peut être visité et retiré dès publication du présent Avis à la Direction Générale de la Société Immobilière du Cameroun, Cellule des Marchés, sise face Immeuble T. BELLA à Yaoundé, quartier Hippodrome, 510 Avenue de l'indépendance, BP 387 Yaoundé, Tél. / Fax : 222 23 01 59 /222 22 51 19. Le retrait sera conditionné par la présentation d'un reçu de versement de la somme non remboursable de **Cinquante Mille (50.000) FCFA** payable au compte n° N°10001 06860 12264160000 46 ouvert au nom de la Société Immobilière du Cameroun à la BICEC.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de consultation peut être visité et retiré dès publication du présent Avis à la Direction Générale de la Société Immobilière du Cameroun, Cellule des Marchés, sise face Immeuble T. BELLA à Yaoundé, quartier Hippodrome, 510 Avenue de l'indépendance, BP 387 Yaoundé, Tél. / Fax : 222 23 01 59 /222 22 51 19. Le retrait sera conditionné par la présentation d'un reçu de versement de la somme non remboursable de **Cinquante Mille (50.000) FCFA** payable au compte n° N°10001 06860 12264160000 46 ouvert au nom de la Société Immobilière du Cameroun à la BICEC.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Secrétariat de la Cellule des Marchés sis face Immeuble T. BELLA à Yaoundé, quartier Hippodrome, 510 Avenue de l'indépendance, BP 387 Yaoundé, Tél. / Fax : 222 23 01 59 /222 22 51 19, au plus tard le **15 Septembre 2020 à treize(13) heures** précises, heure locale, et devra porter la mention :

AVIS CONSULTATION N° 007/DC/SIC/CIPM/2020 DU 25 AOUT 2020

POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL INFORMATIQUE

A LA SOCIETE IMMOBILIERE DU CAMEROUN

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

10. Delai de Livraison

Les fournitures objet de la présente lettre de commande seront livrées au siège social de la Société Immobilière du Cameroun, sis face Immeuble T. BELLA à Yaoundé, quartier Hippodrome, 510 Avenue de l'indépendance dans un délai de quinze (15) jours à compter de la date de notification de l'ordre de service prescrivant la livraison.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces requises du dossier administratif doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement de la Consultation. Elles doivent dater de moins de trois(03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis de consultation.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier de Consultation sera déclarée irrecevable après un délai de 48 heures. Notamment le non-respect des modèles des pièces du Dossier de Consultation, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

Chaque Offre devra contenir le bordereau descriptif et quantitatif des pièces administratives énumérées dans le règlement de la Consultation.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, devront être impérativement produites en originales datant de moins de trois (03) mois ou en copies certifiées conformes par l'autorité émettrice.

Toute Offre non conforme aux prescriptions du présent Avis de Consultation fera l'objet d'une mise en conformité dans un délai de 48 heures. Passé ce délai, elle sera déclarée irrecevable. Le non-respect des modèles des pièces du Dossier de Consultation, entraînera le rejet pur et simple.

Les Offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC), et accompagnées du modèle de soumission signé.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des Offres aura lieu à la salle de conférence de la SIC le **15 septembre 2020 à partir de 14 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la SIC.

Seuls les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

A. Critères éliminatoires :

1. Absence d'une pièce du dossier administratif,
2. Non-conformité d'une pièce administrative dans un délai de quarante-huit (48) heures accordées par la Commission Interne de Passation des Marchés ;
3. Non-conformité d'une pièce du dossier administratif ;
4. Fausse déclaration, fausse pièce, pièce falsifiée ou non authentique ;
5. Absence de l'autorisation et des prospectus accompagnés des fiches techniques du fabricant ou du concessionnaire agréé pour le matériel informatique ;
6. Non-exécution d'un marché antérieur ;
7. Note technique strictement inférieure à quatorze (14) **OUI** sur les dix-huit (18).

B. Critères essentiels :

1. Conformité du matériel aux spécifications techniques

- 1.1. Fiche technique Station de Travail valide et conforme (O/N)
- 1.2. Fiche technique Ordinateur de Bureau valide et conforme (O/N)
- 1.3. Fiche technique Ordinateur portable cat1 valide et conforme (O/N)
- 1.4. Fiche technique Ordinateur portable cat2 valide et conforme (O/N)
- 1.5. Fiche technique Onduleur valide et conforme (O/N)
- 1.6. Fiche technique Disque dur externe valide et conforme (O/N)
- 1.7. Fiche technique Imprimante Laser monochrome valide et conforme (O/N)
- 1.8. Fiche technique Imprimante Multifonction valide et conforme (O/N)
- 1.9. Fiche technique Imprimante matricielle valide et conforme (O/N)
- 1.10. Fiche technique Prise parafoudre valide et conforme (O/N)

2. Références dans la fourniture du matériel informatique des années 2017, 2018 et 2019 ;

Au moins 2 contrats de vingt (20) millions de FCFA dans les prestations similaires accompagnés de PV de réception y afférents

3. Chiffres d'Affaires des années 2017, 2018 et 2019 ;

Chiffre d'Affaires supérieur à Trente Millions (30.000.000) FCFA

3.1. En 2019 (O/N)

3.2. En 2018 (O/N)

3.3. En 2017 (O/N)

4. Garantie sur le service après-vente ;

Service Après-Vente pendant la période de garantie (O/N)

5. Document délivré par une banque de premier ordre ou d'un établissement bancaire attestant que l'entreprise est capable de financer les prestations d'un montant supérieur à trente (30) millions de FCFA (O/N)

14. Attribution

La Commission Interne de Passation des Marchés proposera l'attribution de la Lettre Commande au fournisseur dont l'expérience et la capacité financière dans les prestations similaires seront avérées, elle aura déterminé que l'Offre est conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier de Consultation, et qu'elle est la « moins-disante ».

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur Offre pendant une période de validité de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date d'ouverture des Offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de la Cellule des Marchés de la Société Immobilière du Cameroun, sise face Immeuble T. BELLA à Yaoundé, quartier Hippodrome, 510 Avenue de l'indépendance, BP 387 Yaoundé, Tél. / Fax : 222 23 01 59 / 222 22 51 19 aux heures ouvrables. Web site: www.sic.cm E-mail info@sic.cm

YAOUNDE le 25 Aout 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

DR AHMADOU SARDAOUNA

COMMUNE OLANGUINA

AVIS DE CONSULTATION N° 001_DC/CO-OL/CIPM/SG/2020 DU 25 AOUT 2020 RELATIVE À L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DANS LES CENTRES DE SANTE INTEGRES (CSI) DE NKOLESSONG DANS LA COMMUNE D'OLANGUINA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

En vue d'améliorer progressivement l'accès aux soins de santé des populations au Cameroun, Le Maire de la Commune d'**OLANGUINA**, lance en procédure d'urgence, l'équipement du Centre de Santé Intégré en matériel médical dont les caractéristiques techniques se trouvent dans le Dossier de Consultation.

2. Participation et origine

La participation à cette consultation est réservée aux PME de droit Camerounais.

Le dossier de consultation est constitué en trois lots dont les coûts prévisionnels sont estimés ainsi qu'il suit:

COMMUNE	LIBELE	DU	Délai	LIEU	Coût Prévisionnel
	PROJET		D'exécution		
OLANGUINA	Equipement du CSI		30 jours	NKOLESSONG	8 000 000 (huit millions) FCFA

3. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Consultation peut être obtenu dès publication du présent avis, dans les services de la Mairie d'OLANGUINA, contre présentation d'une quittance de versement de **(16 000) Seize mille francs CFA**, délivrée par la Recette municipale d'OLANGUINA, représentant les frais d'achat du dossier, non remboursables.

4. Remises des offres

Les offres, contenant le bordereau descriptif et quantitatif chiffré de ces fournitures, doivent être déposées **au plus tard le 15 septembre 2020 à 12 Heures 30 min**, sous enveloppe cachetée, à la Commune d'OLANGUINA, dès publication de cet avis, avec la mention : **N° 001/DC/CO-OL/CIPM/SG /2020 DU 25 AOUT 2020 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DU CENTRE DE SANTE INTEGRE (CSI) DE NKOLESSONG, DANS LA COMMUNE D'OLANGUINA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.**

5. Cautionnement Provisoire

La caution de soumission est fixée à **Cent Soixante Mille F CFA (160 000)**.

6. Ouverture des Plis

Les plis seront dépouillés **au plus tard le 15 Septembre 2020 à partir de 13 heures 30 min** dans la salle de Réunions de la Mairie d'OLANGUINA, Département de la Mefou et Afamba.

L'offre financière, dont les montants seront libellés en FCFA, devra être chiffrée hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC)

L'évaluation de l'offre sera faite suivant les conditions définies dans le dossier de consultation.

YAOUNDE le 25 Aout 2020

Le MAIRE

BIKOULA ALPHONSE DIDIER

SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA RÉGION DU CENTRE

AVIS NATIONAL D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°001/2020/AAMI/J/SG DU 24 AOUT 2020 POUR LA PRESELECTION DES BUREAUX D'ETUDES DEVANT PARTICIPER A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT EN BETON ARME D'UN TRONCON DE ROUTE « DESCENTE DOCTA-PONT ABEGA (410ML) » DERRIERE CAMP SIC MENDONG, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Dans le cadre de la mise en œuvre de la politique nationale d'aménagement du territoire, conformément aux orientations de la vision 2035 et du Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE), l'une des principales hypothèses sur les leviers de croissance et d'amélioration des conditions de vie des populations est la stratégie de développement des infrastructures de transports notamment le bitumage de 450 km de route en moyenne par an.

Dans cette perspective, le gouvernement a financé le projet d'aménagement d'un tronçon de route à Mendong, quartier de Yaoundé qui a vu sa population s'accroître ces dernières années et par conséquent, le trafic sur ses routes.

Dans le but de constituer une liste restreinte de Bureaux d'Etudes Techniques (BET), d'Entreprises ou de Groupements devant participer à cet Appel d'Offres Restreint, le Gouverneur de la Région du Centre, lance un Appel à Manifestation d'Intérêt pour la pré-qualification des Bureaux d'Etudes Techniques (BET), d'Entreprises ou des Groupements intéressés par l'étude dans les conditions ci-après.

2. Objet

Le présent Appel à Manifestation d'Intérêt a pour objet la présélection des Bureaux d'Etudes Techniques (BET), d'Entreprises ou des Groupements devant participer à l'Appel d'Offres National Restreint pour « **la maîtrise d'œuvre des travaux d'aménagement en béton armé d'un tronçon de route « descente Docta-Pont Abega (410ml) derrière Camp Sic Mendong, Département du Mfoundi, Région du Centre** ».

La consistance des prestations de la maîtrise d'œuvre est la suivante :

- Mission 1 DET : Direction de l'Exécution des contrats de Travaux ;
- Mission 2 OPC : Ordonnancement, Pilotage et Coordination du chantier ;
- Mission 3 AOR : Assistance aux Opérations de Réception.

3. Participation et origine

Le présent Appel à Manifestation d'Intérêt est ouvert aux Bureaux d'Etudes Techniques (BET) ou aux Groupements installés au Cameroun qui disposent d'un personnel justifiant des compétences et des expériences dans les domaines suivants :

- travaux publics ;
- génie civil ;
- topographie ;
- urbanisme ;

4. Financement

Les prestations objet du présent Appel National à Manifestation d'Intérêt, sont financées par le BIP/MINEPAT, exercice 2020 et suivants, Chapitre 94, Intervention en Investissements.

5. Remises des offres

Les dossiers de candidatures rédigés en français ou en anglais, en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marqués comme tels, doivent être remis sous pli fermé et scellé à l'adresse suivante :

**« Délégation Régionale de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire du Centre
Service Régional de l'Aménagement du Territoire du Centre**

Dragage, nouveau site administratif en face de l'Ambassade de l'Arabie Saoudite

Tél : 6 79 23 77 36

Les offres doivent parvenir au plus tard le 07 SEPTEMBRE 2020 à 14 heures précises, heure locale avec la mention :

**AVIS NATIONAL D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°001/2020/AAMI /J/SG DU 24 AOUT 2020 POUR LA
PRESELECTION DES BUREAUX D'ETUDES DEVANT PARTICIPER A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL
RESTREINT POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT EN BETON ARME D'UN
TRONCON DE ROUTE « DESCENTE DOCTA-PONT ABEGA (410ML) » DERRIERE CAMP SIC MENDONG,
DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE
« A N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT ».**

6. Composition du dossier

Au risque de voir son offre disqualifiée, le soumissionnaire doit présenter de la façon la plus claire et détaillée possible les éléments suivants qui doivent être obligatoirement communiqués :

Dossier administratif (Enveloppe A)

L'enveloppe A contiendra les informations suivantes :

- une lettre précisant que le candidat a l'intention de soumissionner à l'Appel d'Offres National Restreint s'il est présélectionné ;
- l'adresse et la raison sociale du soumissionnaire ;
- l'Accord de Groupement, le cas échéant ;
- une attestation de non-faillite datant de moins de quatre-vingt-dix (90) jours et délivrée par le Greffe du Tribunal du lieu du siège du candidat ;
- une copie de la carte de contribuable en cours de validité ;
- une copie de la patente en cours de validité ;
- une attestation de non redevance datant de moins de trois (03) mois ;
- l'autorisation de vérification des références ; cette autorisation, dûment signée du Directeur Général du Bureau d'Etudes Techniques (BET), ou du mandataire du Groupement, devra permettre au Maître d'Ouvrage ou à son Représentant de procéder à toutes vérifications jugées nécessaires, pour s'assurer de l'exactitude des informations relatives aux références présentées.

En cas de groupement chaque membre du groupement doit présenter un dossier administratif complet.

Dossier technique (Enveloppe B)

L'enveloppe B contiendra les informations suivantes :

- la liste du personnel-clé (voir en Annexe 1) avec les copies certifiées des diplômes, des CV datés et signés et d'une attestation d'exclusivité et de disponibilité signée par chaque expert et le responsable de la Structure (voir modèle en Annexe 2).

- les références du Bureau d'Etudes Techniques (BET) ou du Groupement durant les cinq (05) dernières années dans les domaines ci-après :

- travaux publics ;
- génie civil ;
- topographie ;
- urbanisme ;

Ces références devront être justifiées par les pièces suivantes :

- La copie de l'extrait du contrat comportant la première, deuxième et dernière page, les détails estimatifs ainsi que la page portant sur la consistance des prestations, puis le nom du maître d'ouvrage et le lieu d'exécution du projet ;
- La photocopie du procès-verbal de réception ou le certificat de bonne fin délivré par le maître d'ouvrage si le projet est achevé et l'ordre de service de démarrage des prestations si le projet est en cours.

Seules les références provenant des structures étatiques (Ministères, Communautés Urbaines, Organismes parapublics, etc.), seront acceptées.

- le bilan et les comptes d'exploitation des 03 trois dernières années ;

- les moyens techniques et matériels : les BET donneront avec justificatifs de la propriété, la liste des moyens techniques et matériels à utiliser, notamment :

- la liste des moyens logistiques (véhicules, téléphone, fax, internet, etc.) à mettre à la disposition du personnel ;
- la liste des matériels (informatiques, bureautiques et géotechniques) susceptibles d'être utilisés au cours de l'opération ;
- tous les autres documents que le soumissionnaire jugera utile.

Chaque candidat intéressé devra :

- être un Bureau d'Etudes Techniques (BET) ou un Groupement justifiant des compétences et d'expériences dans les domaines cités dans la section III ci-dessus;
- justifier des capacités techniques et financières suffisantes pour la réalisation de l'étude ;
- disposer du personnel qualifié et compétent pour les prestations à exécuter ;
- justifier par ailleurs, de la maîtrise des textes juridiques en vigueur dans le domaine des Marchés Publics au Cameroun ;

CRITERES D'EVALUATION ET DE SELECTION DES BUREAUX D'ETUDES

Après réception des offres, il sera procédé à leur évaluation au vu des critères suivants :

Critères éliminatoires

No.	Critères éliminatoires
1	Dossier administratif incomplet ou falsifié

Critères essentiels

No.	Critères essentiels	Nombre de points
1	La qualification et l'expérience du personnel-clé (CV et diplôme de chaque expert accompagnés de l'attestation d'exclusivité et de disponibilité).	40
2	La capacité financière du Candidat (Chiffre d'affaires moyen des trois dernières années supérieure à 15.000.000 FCFA)	10
3	Les références du Bureau d'Etudes Techniques (BET) ou du Groupement de BET pour les prestations similaires réalisées au cours des cinq (05) dernières années (fournir les preuves de la réalisation des missions similaires)	20
4	Les moyens techniques et matériels du Bureau d'Etudes Techniques (BET) ou du Groupement de BET	30
TOTAL		100

Seuls les Candidats qui auront totalisé, à l'issue de l'évaluation, **une note au moins égale à soixante-quinze (75) points sur cent (100)**, seront retenus pour répondre à l'Appel d'Offres National Restreint.

8. Renseignements Complémentaires

Les informations complémentaires sur le présent Appel à Manifestation d'Intérêt peuvent être obtenues tous les jours et heures ouvrables à la **Délégation Régionale de l'Economie de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, Service Régional de l'Aménagement du Territoire à la DR/MINEPAT/Centre** à Dragage en face de l'Ambassade de l'Arabie Saoudite. **Tel : 6 79 23 77 36.**

9. Evaluation et publication des resultats

Les résultats du présent Appel National à Manifestation d'Intérêt seront publiés par le Gouverneur de la Région du Centre.

YAOUNDE le 24 Aout 2020

Le GOUVERNEUR

NASERI PAUL BEA

CAMEROON RADIO AND TELEVISION

COMMUNIQUE N°_000064/CRTV/DG/DAF/DMA/SM/NBM PORTANT REPORT DE LA DATE D'OUVERTURE DES OFFRES RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES N° 003BIS/AONO/CRTV/CIPM/SUBV/2020 POUR L'ACQUISITION DES ROULEAUX DE CABLES HYBRIDES EN FIBRE OPTIQUE A LA CRTV

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CRTV, MAITRE D'OUVRAGE, INFORME LES CANDIDATS A L'APPEL D'OFFRES N° 003BIS/AONO/CRTV/CIPM/SUBV/2020 POUR L'ACQUISITION DES ROULEAUX DE CABLES HYBRIDES EN FIBRE OPTIQUE A LA CRTV, QUE LA DATE D'OUVERTURE DES OFFRES INITIALEMENT PREVUE LE 06/07/2020 EST REPORTEE AU 14 SEPTEMBRE 2020

UN ADDITIF PEUT ETRE RETIRE TOUS LES JOURS OUVRABLES A LA PORTE 911 DE L'IMMEUBLE DU CENTRE DE PRODUCTION TV DE LA CRTV A MBALLA II.

YAOUNDE le 24 Aout 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NDONGO CHARLES

MINISTERE DU COMMERCE

COMMUNIQUE N°013/C/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 21 AOÛT 2020 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS D'UN APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCÉDURE D'URGENCE

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre du Commerce communique

Le soumissionnaire ci-après est déclaré adjudicataire de la Lettre-Commande relative à l'Appel d'Offres National Restreint en procédure d'urgence ci-dessous :

N° DE L'AVIS	OBJET	ATTRIBUTAIRES
N°0005/AONR-PU/ CIPM/MINCOMMERCE/2020 DU 02 JUIN 2020	ACQUISITION D'UN LOGICIEL DE GESTION DES DONNEES DE REFERENCES DES OPERATEURS ECONOMIQUES AU PROFIT DU MINISTERE DU COMMERCE	SOREPS SARL Délai de livraison : 90 jours Montant TTC : 19 999 418 FCFA

Le soumissionnaire attributaire est invité à se présenter, dès publication du présent communiqué, à la Direction des Affaires Générales (Service des Marchés Publics, porte 102), pour l'élaboration du projet de Lettre - Commande.

Les entreprises dont les offres n'ont pas été retenues sont priées de bien vouloir les retirer sous quinzaine au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés (porte 102). Passé ce délai, lesdites offres seront purement et simplement détruites./-

YAOUNDE le 21 Aout 2020

Le MINISTRE

MBARGA ATANGANA Luc Magloire

COMMUNE DE NDIKINIMEKI

COMMUNIQUE N°_03_/C/M.O/C-ND/2020 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES N°_01_/AONO/C/ND/CIPMP/2020 POUR TRAVAUX D'EXTENSION DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE DES VILLAGES ETOUNDOU II- MATOK ;

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Ndikiniméki, Maître d'ouvrage communique.

Par Décision **N°_063_/D/ C-ND / M.O /2020**, ETS ASSER a été retenu pour l'exécution du marché pour travaux d'extension du réseau électrique des villages Etoundou II – MATOK suite à l'appel d'offres N° 01/AONO/C/ND/CIPM/2020 du 08 Juin 2020

Le Directeur General de ladite société est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué à l'hôtel de ville de Ndikiniméki pour recevoir notification de la décision muni du projet de marché correspondant en 15 exemplaires.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP. Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué tient lieu d'attribution et de main levée de la caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus.

NDIKINIMEKI le 15 Juin 2020

Le MAIRE

BESSOUBEL Patrice

COMMUNE DE NDIKINIMEKI

COMMUNIQUE N°_04_/C/M.O/C-ND/2020 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES N°_02_/AONO/C/ND/CIPMP/2020 DU 08 JUIN 2020 POUR TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 28 COMPTOIRS ET 15 BOUTIQUES AU MARCHE DE LA BRETELLE ;

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Ndikiniméki, Maitre d'ouvrage communique.

Par Décision **N°_064_/D/ C-ND / M.O /2020**, ETS ASSER a été retenu pour l'exécution du marché **pour travaux de construction de 28 comptoirs et 15 boutiques au marché de la bretelle** suite à l'appel d'offres N° 02/AONO/C/ND/CIPM/2020 du 08 Juin 2020

Le Directeur General de ladite société est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué à l'hôtel de ville de Ndikiniméki pour recevoir notification de la décision muni du projet de marché correspondant en 15 exemplaires.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP. Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué tient lieu d'attribution et de main levée de la caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus.

NDIKINIMEKI le 15 Juin 2020

Le MAIRE

BESSOUBEL Patrice

COMMUNE DE NDIKINIMEKI

COMMUNIQUE N°_07_/C/M.O/C-ND/2020 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES N°_05_/AONO/C/ND/CIPMP/2020 DU 08 JUIN 2020 POUR TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE À L'ÉCOLE PUBLIQUE DE NDIKINIMÉKI GROUPE II ;

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Ndikiniméki, Maître d'ouvrage communique.

Par Décision **N°_067_/D/ C-ND / M.O /2020**, ETS BELONG Jean Claude a été retenu pour l'exécution du marché pour travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe à l'école publique de Ndikiniméki groupe II, suite à l'appel d'offres N° 05/AONO/C/ND/CIPM /2020 du 08 Juin 2020

Le Directeur General de ladite société est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué à l'hôtel de ville de Ndikiniméki pour recevoir notification de la décision muni du projet de marché correspondant en 15 exemplaires.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP. Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué tient lieu d'attribution et de main levée de la caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus.

NDIKINIMEKI le 15 Juin 2020

Le MAIRE

BESSOUBEL Patrice

DELEGATION REGIONALE DU MINEPAT DU CENTRE

COMMUNIQUE N°001/C/MINEPAT/SG/DRC/SRAT PORTANT ANNULATION DE L'AVIS NATIONAL D'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°01/2020/AAMI/MINEPAT/SG/DRC DU 12 AOUT 2020 POUR LA PRESELECTION DES BUREAUX D'ETUDES DEVANT PARTICIPER A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT POUR LA MAITRISE D'CEUVRE DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT EN BETON ARME D'UN TRONCON DE ROUTE « DESCENTE DOCTA-PONT ABEGA (410ML) » DERRIERE CAMP SIC MENDONG, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

l'Avis National d'Appel à Manifestation d'intérêt N°01/2020/AAMI/MINEPAT/SG/DRC DU 12 AOUT 2020 pour la présélection des bureaux d'études devant participer à l'appel d'offres national restreint pour la maîtrise d'œuvre des travaux d'aménagement en béton armé d'un tronçon de route « descente Docta-Pont Abega (410m1) » derrière camp sic Mendong, Département du Mfoundi, Région du Centre, est à compter de la date de signature de la présente note annulé. Par conséquent, ledit avis est nul et de nul effet.

La présente Note de Service sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /?

YAOUNDE le 24 Aout 2020

Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

AKOA Christophe

MINISTERE DU COMMERCE

DECISION N°024/D/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 21 AOUT 2020 PORTANT ADJUDICATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCÉDURE D'URGENCE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DU COMMERCE,

Vu la Constitution ;

Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'État et des autres Entités publiques ;

Vu la loi N° 2019/023 du 24 décembre 2019 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2020 ;

Vu le Décret N°041 du 03 février 1977 fixant les attributions et l'organisation des contrôles financiers ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du gouvernement ;

Vu le Décret N°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le Décret N°2012/513 du 12 novembre 2012 portant organisation du Ministère du Commerce ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2018/190 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret N° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu l'Arrêté N°005/MINFI du 19 septembre 2018 portant nomination des responsables au Ministère des Finances ;

Vu la Décision N°00000432/CAB/MINMAP/ du 18 juin 2019 portant nomination de Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics placées auprès des Départements ministériels ;

Vu la Décision N°0235/MINCOMMERCE/DAG du 12 juillet 2019 portant constatation de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du Ministère du Commerce ;

Vu la Circulaire N° 003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relatives à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N° 00008349/C/MINFI du 30 décembre 2019 Portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances du Budget, de l'Etat, et des Autres Entités Publiques pour l'exercice 2020 ;

Considérant les nécessités de service.

DECIDE :

Article 1er.- Le soumissionnaire ci-après est déclaré adjudicataire de l'Appel d'Offres National Restreint en procédure d'urgence suivant :

N° DE L'AVIS	OBJET	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC (en chiffres)	DELAJ DE LIVRAISON
N°0005/AONR-PU/ CIPM/MINCOMMERCE/2020 DU 02 JUIN 2020	ACQUISITION D'UN LOGICIEL DE GESTION DES DONNEES DE REFERENCES DES OPERATEURS ECONOMIQUES AU PROFIT DU MINISTERE DU COMMERCE	SOREPS SARL	19 999 418 FCFA	90 jours

Article 2.- Le soumissionnaire attributaire est invité à se présenter, dès publication de la présente Décision, à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics (porte 102), pour l'élaboration du projet de Lettre-Commande.

Article 3.- La présente Décision sera communiquée et publiée partout où besoin sera.-/

YAOUNDE le 21 Aout 2020

Le MINISTRE

MBARGA ATANGANA Luc Magloire

COMMUNE DE NDIKINIMEKI

**DECISION N°_065_/D/ C-ND / M.O /2020PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE OBJET D'APPEL D'OFFRES
N°_03_/AONO/C/ND/CIPMP/2020 DU 08 JUIN POUR TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC EN 22
LAMPADAIRES SOLAIRE DANS LA VILLE DE NDIKINIMEKI ;**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Ndikiniméki, Maitre d'ouvrage ;

Vu La Constitution du Cameroun ;

Vu La Loi 2019/11 du 10 Juillet 2009 portant régime financier des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu La Loi N°2019/012 du 11 Juillet 2019 réservée aux finances de l'Etat et des autres entités publiques ;

Vu La Loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code General des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu Le Décret N°2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu Le Décret N°2007/17 du 24 Aout 2007 portant création de la Commune de Ndikiniméki ;

Vu Le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu Le Décret N°2008/220 du 04 Juillet 2008 portant organisation du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire ;

Vu Le Décret N°2018/449 du 20 Juin 2018 portant organisation du MINDDEVEL ;

Vu Le Décret N°2019/536 du 07 Octobre 2019 portant nomination des Préfets, dans lequel monsieur ABSALOM WOLOA MONONO a été nommé Préfet du Département du Mbam et Inoubou ;

Vu L'Arrêté conjoint N°00000226/MINMAP/MINFI du 06 Aout 2013 fixant le montant des indemnités de session des présidents, membres et secrétaires des commissions de passation des marchés, des présidents , membres et rapporteurs des sous commissions d'analyse des offres, ainsi que celui des indemnités forfaitaires allouées aux personnels du Ministère des marchés publics impliqués dans la passation, le suivi et le contrôle des marchés publics ;

Vu L'Arrêté N°204/A/MINMAP du 02 Juillet 2018 portant création des commissions internes de passation des marchés publics auprès des communautés urbaines, communes et communes d'arrondissement ;

Vu L'Arrêté 027/MINMAP/CAP du 27 Septembre 2018, instituant et organisant les modalités de rémunération et de paiement basés sur la performance de certains acteurs du système des marchés publics ;

Vu L'Arrêté N°000136/A/MINATD du 03 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjointes au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Ndikiniméki, Département du Mbam et Inoubou ;

Vu La Circulaire N°00008349/C/MINFI du 30 Décembre 2019, portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2020 ;

Vu L'appel d'offre N°03/AONO/C/ND/CIPMP/2020 du 08 Juin 2020 relatif aux travaux d'éclairage public en 22 lampadaires solaire dans la ville de NdikiniMéki.

Considérant les inscriptions budgétaires ;

Considérant les nécessités de service ;

DECIDE

Article 1^{er} : SOPAL SARL est attributaire du marché pour travaux d'éclairage public en 22 lampadaires solaire dans la ville de NdikiniMéki, pour un montant de 43.997.759 TTC (FCFA) et un délai de 01 mois.

Article 2^{ème} : Le Directeur General de SOPAL SARL est invité à se présenter à l'hôtel de ville pour l'établissement du marché correspondant.

NDIKINIMEKI le 15 Juin 2020

Le MAIRE

BESSOUBEL Patrice

COMMUNE DE NDIKINIMEKI

DECISION N°_064_/D/ C-ND / M.O /2020PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ OBJET D'APPEL D'OFFRES N°_02_/AONO/C/ND/CIPMP/2020 DU 08 JUIN POUR TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 28 COMPTOIRS ET 15 BOUTIQUES AU MARCHÉ DE LA BRETELLE ;

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de NdikiniMéki, Maître d'ouvrage ;

Vu La Constitution du Cameroun ;

Vu La Loi 2019/11 du 10 Juillet 2009 portant régime financier des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu La Loi N°2019/012 du 11 Juillet 2019 réservée aux finances de l'Etat et des autres entités publiques ;

Vu La Loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu Le Décret N°2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu Le Décret N°2007/17 du 24 Aout 2007 portant création de la Commune de NdikiniMéki ;

Vu Le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu Le Décret N°2008/220 du 04 Juillet 2008 portant organisation du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire ;

Vu Le Décret N°2018/449 du 20 Juin 2018 portant organisation du MINDEVEL ;

Vu Le Décret N°2019/536 du 07 Octobre 2019 portant nomination des Préfets, dans lequel monsieur ABSALOM WOLOA MONONO a été nommé Préfet du Département du Mbam et Inoubou ;

Vu L'Arrêté conjoint N°00000226/MINMAP/MINFI du 06 Aout 2013 fixant le montant des indemnités de session des présidents, membres et secrétaires des commissions de passation des marchés, des présidents, membres et rapporteurs des sous commissions d'analyse des offres, ainsi que celui des indemnités forfaitaires allouées aux personnels du Ministère des marchés publics impliqués dans la passation, le suivi et le contrôle des marchés publics ;

Vu L'Arrêté N°204/A/MINMAP du 02 Juillet 2018 portant création des commissions internes de passation des marchés publics auprès des communautés urbaines, communes et communes d'arrondissement ;

Vu L'Arrêté 027/MINMAP/CAP du 27 Septembre 2018, instituant et organisant les modalités de rémunération et de paiement basés sur la performance de certains acteurs du système des marchés publics ;

Vu L'Arrêté N°000136/A/MINATD du 03 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjointes au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de NdikiniMéki, Département du Mbam et Inoubou ;

Vu La Circulaire N°00008349/C/MINFI du 30 Décembre 2019, portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2020 ;

Vu L'appel d'offre N°02/AONO/C/ND/CIPMP/2020 du 08 Juin 2020 relatif aux travaux de construction de 28 comptoirs et 15 boutiques au marché de la bretelle.

Considérant les inscriptions budgétaires ;

Considérant les nécessités de service ;

DECIDE

Article 1^{er} : ETS ASSER est attributaire du marché pour travaux de construction de 28 comptoirs et 15 boutiques au marché de la bretelle, pour un montant de 43.997.759 TTC (FCFA) et un délai de 04 mois.

Article 2^{ème} : Le Directeur General de ETS ASSER est invité à se présenter à l'hôtel de ville pour l'établissement du marché correspondant.

NDIKINIMEKI le 15 Juin 2020

Le MAIRE

BESSOUBEL Patrice

COMMUNE DE NDIKINIMEKI

DECISION N°_067_/DI/ C-ND / M.O /2020PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE OBJET D'APPEL D'OFFRES N°_05_/AONO/C/ND/CIPMP/2020 DU 08 JUIN POUR TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE NDIKINIMEKI GROUPE II ;

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Ndikiniméki, Maitre d'ouvrage ;

Vu La Constitution du Cameroun ;

Vu La Loi 2019/11 du 10 Juillet 2009 portant régime financier des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu La Loi N°2019/012 du 11 Juillet 2019 réservée aux finances de l'Etat et des autres entités publiques ;

Vu La Loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code General des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu Le Décret N°2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu Le Décret N°2007/17 du 24 Aout 2007 portant création de la Commune de Ndikiniméki ;

Vu Le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu Le Décret N°2008/220 du 04 Juillet 2008 portant organisation du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire ;

Vu Le Décret N°2018/449 du 20 Juin 2018 portant organisation du MINDDEVEL ;

Vu Le Décret N°2019/536 du 07 Octobre 2019 portant nomination des Préfets, dans lequel monsieur ABSALOM WOLOA MONONO a été nommé Préfet du Département du Mbam et Inoubou ;

Vu L'Arrêté conjoint N°00000226/MINMAP/MINFI du 06 Aout 2013 fixant le montant des indemnités de session des présidents, membres et secrétaires des commissions de passation des marchés, des présidents , membres et rapporteurs des sous commissions d'analyse des offres, ainsi que celui des indemnités forfaitaires allouées aux personnels du Ministère des marchés publics impliqués dans la passation, le suivi et le contrôle des marchés publics ;

Vu L'Arrêté N°204/A/MINMAP du 02 Juillet 2018 portant création des commissions internes de passation des marchés publics auprès des communautés urbaines, communes et communes d'arrondissement ;

Vu L'Arrêté 027/MINMAP/CAP du 27 Septembre 2018, instituant et organisant les modalités de rémunération et de paiement basés sur la performance de certains acteurs du système des marchés publics ;

Vu L'Arrêté N°000136/A/MINATD du 03 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Ndikiniméki, Département du Mbam et Inoubou ;

Vu La Circulaire N°00008349/C/MINFI du 30 Décembre 2019, portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2020 ;

Vu L'appel d'offre N°05/AONO/C/ND/CIPMP/2020 du 08 Juin 2020 relatif aux travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe à l'école publique de Ndikiniméki groupe II.

Considérant les inscriptions budgétaires ;

Considérant les nécessités de service ;

DECIDE

Article 1^{er} : ETS BELONG Jean Claude est attributaire du marché pour travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe à l'école publique de Ndikiniméki groupe II, pour un montant de 16.997.888 TTC (FCFA) et un délai de 03 mois.

Article 2^{ème} : Le Directeur General de ETS BELONG Jean Claude est invité à se présenter à l'hôtel de ville pour l'établissement du marché correspondant.

NDIKINIMEKI le 15 Juin 2020

Le MAIRE

BESSOUBEL Patrice

COMMUNE DE NDIKINIMEKI

DECISION N°_063_/D/ C-ND / M.O /2020 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ OBJET D'APPEL D'OFFRES N°_01_/AONO/C/ND/CIPMP/2020 DU 08 JUIN 2020 POUR TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE DES VILLAGES ETOUNDOU II- MATOK ;

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de NdikiniMéki, Maître d'ouvrage ;

Vu La Constitution du Cameroun ;

Vu La Loi 2019/11 du 10 Juillet 2009 portant régime financier des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu La Loi N°2019/012 du 11 Juillet 2019 réservée aux finances de l'Etat et des autres entités publiques ;

Vu La Loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code General des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu Le Décret N°2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu Le Décret N°2007/17 du 24 Aout 2007 portant création de la Commune de NdikiniMéki ;

Vu Le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu Le Décret N°2008/220 du 04 Juillet 2008 portant organisation du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire ;

Vu Le Décret N°2018/449 du 20 Juin 2018 portant organisation du MINDDEVEL ;

Vu Le Décret N°2019/536 du 07 Octobre 2019 portant nomination des Préfets, dans lequel monsieur ABSALOM WOLOA MONONO a été nommé Préfet du Département du Mbam et Inoubou ;

Vu L'Arrêté conjoint N°00000226/MINMAP/MINFI du 06 Aout 2013 fixant le montant des indemnités de session des présidents, membres et secrétaires des commissions de passation des marchés, des présidents, membres et rapporteurs des sous commissions d'analyse des offres, ainsi que celui des indemnités forfaitaires allouées aux personnels du Ministère des marchés publics impliqués dans la passation, le suivi et le contrôle des marchés publics ;

Vu L'Arrêté N°204/A/MINMAP du 02 Juillet 2018 portant création des commissions internes de passation des marchés publics auprès des communautés urbaines, communes et communes d'arrondissement ;

Vu L'Arrêté 027/MINMAP/CAP du 27 Septembre 2018, instituant et organisant les modalités de rémunération et de paiement basés sur la performance de certains acteurs du système des marchés publics ;

Vu L'Arrêté N°000136/A/MINATD du 03 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjointes au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de NdikiniMéki, Département du Mbam et Inoubou ;

Vu La Circulaire N°00008349/C/MINFI du 30 Décembre 2019, portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2020 ;

Vu L'appel d'offre N°01/AONO/C/ND/CIPMP/2020 du 08 Juin 2020 relatif aux travaux d'extension du réseau électrique des villages Etoundou II-Matok.

Considérant les inscriptions budgétaires ;

Considérant les nécessités de service ;

DECIDE

Article 1^{er} : ETS ASSER est attributaire du marché pour travaux d'extension du réseau électrique des villages Etoundou II – Matok, pour un montant de 40.051.514 TTC (FCFA) et un délai de 03 mois.

Article 2^{ème} : Le Directeur General de ETS ASSER est invité à se présenter à l'hôtel de ville pour l'établissement du marché correspondant.

NDIKINIMEKI le 15 Juin 2020

Le MAIRE

BESSOUBEL Patrice

COMMUNE DE BERTOUA 1ER

DECISION N°132/2020/D/C.BT IER/SG PORTANT INFRUCTUOSITÉ DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO /C.BTA LER/CIPM/2020 DU 23 JUIN 2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ÉQUIPEMENT EN ÉNERGIE SOLAIRE DU CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ DE BONIS, COMMUNE DE BERTOUA 1ER, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST (LOT UNIQUE)

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BERTOUA 1ER Maître d'Ouvrage

Vu La Constitution

Vu La Loi de création de la Commune

Vu Le Décret N°2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du gouvernement Vu Le Décret N°2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics Vu Le Décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marchés publics Vu La Circulaire N°00008349/C/MINFI du 30 Décembre 2019 portant instructions relatives à l'exécution des Lois des Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'État et des autres Entités Publiques pour l'Exercice 2020 Considérant l'avis d'**appel d'offres national ouvert N°003/AONO /C.BTA 1ER/CIPM/2020 DU 23 JUIN 2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ÉQUIPEMENT EN ÉNERGIE SOLAIRE DU CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ DE BONIS, COMMUNE DE BERTOUA 1ER, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST (lot unique)**. Considérant les nécessités de service ;

DECIDE:

ARTICLE 1er : L'appel d'offres susvisé est déclaré **infructueux**.

ARTICLE 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

BERTOUA le 20 Juillet 2020

Le MAIRE

BEMBELL D'IPACK OLIVIER CROMWELL

CONSEIL D'APPUI A LA REALISATION DES CONTRATS DE PARTENARIATS

ADDITIF N°002/AD/CARPA/CIPM/20 RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°007/AONO/CARPA/CIPM/20 DU __27_/07/2020 POUR LA FOURNITURE DES SERVICES DE GARDIENNAGE DES BUREAUX ET DE LA RESIDENCE DU PRESIDENT DU CONSEIL D'APPUI A LA REALISATION DES CONTRATS DE PARTENARIAT.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme telles doit être déposée au CARPA, au plus tard le 11/08/2020 à 14 heures, heure locale, et revêtue de la mention : « AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 007 /AONO A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».
	Lire plutot Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme telles doit être déposée au CARPA, au plus tard le 22/09/2020 à 11 heures, heure locale, et revêtue de la mention : « AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 007 /AONO A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

2	Cautionnement Provisoire
	Au lieu de ... Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un organisme financier ou une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 10 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres et d'un montant de cinq cent mille (500 000) FCFA.
	Lire plutot Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un organisme financier ou une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 10 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres et d'un montant de deux cent mille (200 000) FCFA.

3 Critères d'évaluation

Au lieu de ...

A. Critères éliminatoires

- Dossier administratif incomplet ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Absence de l'agrément d'exercer l'activité de gardiennage ;
- Fausse déclaration, usage de faux, falsification des documents ;
- Présence des informations de l'offre financière dans l'enveloppe administrative ou technique ;
- Note technique inférieure à quatre-vingts (80) points sur cent (100).

B. Critères essentiels

N°	Critères d'évaluation	Points
01	Références du soumissionnaire dans les prestations similaires	15
02	Capacité de financement	15
03	Méthodologie : Plan de travail, compréhension de la mission, connaissance du site et suggestions techniques	20
04	Qualification et expérience du personnel-clé affecté à la réalisation de la mission	30
05	Moyens logistiques affectés à la réalisation de la mission	20
Note totale d'évaluation du dossier		100

Méthode de sélection du Prestataire de service

La méthode de sélection du consultant est celle fondée sur la qualité et le coût conformément aux spécifications du RPAO, que :

Les poids respectifs attribués aux propositions technique et financière sont :

Poids de l'offre technique (T) = 80%

Poids de l'offre financière (F) = 20%

La note globale (Ng) d'une offre est obtenue par pondération de la note technique (Nt) par le poids de l'offre technique (T) et de l'offre financière (Nf) par le poids de l'offre financière (F) selon la formule suivante : $Ng = (Nt \times T + Nf \times F)$.

L'offre ayant obtenu la note globale (Ng) la plus élevée est classée la « mieux disante ». Les autres offres seront classées dans l'ordre décroissant des notes globales.

3 Critères d'évaluation

Lire plutôt

A. Critères éliminatoires

- Non-conformité d'une pièce administrative 48 heures après l'ouverture des plis ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Absence de l'agrément d'exercer l'activité de gardiennage ;
- Fausse déclaration, usage de faux, falsification des documents ;
- Présence des informations de l'offre financière dans l'enveloppe administrative ou technique ;
- Note technique inférieure à 3 oui sur 5.

B. Critères essentiels

N°	Critères d'évaluation	OUI	NON
01	Références du soumissionnaire dans les prestations similaires		
02	Capacité de financement		
03	Méthodologie : Plan de travail, compréhension de la mission, connaissance du site et suggestions techniques		
04	Qualification et expérience du personnel-clé affecté à la réalisation de la mission		
05	Moyens logistiques affectés à la réalisation de la mission		
Note totale d'évaluation du dossier			

- Méthode de sélection du Prestataire de service

La méthode de sélection est celle fondée sur critères fixés par le RPAO, à savoir que :

L'offre ayant obtenu la note technique supérieure ou égale à **3 oui sur 5** et qui est la « moins-disante » après analyse financiers sera classée première. Les autres offres ayant satisfait la note technique minimale pour être maintenu en course à **3 oui sur 5**, seront classées suivant l'ordre croissant de leur montant financier.

4 Attribution

Au lieu de ...

Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant présenté l'offre la **mieux disante**.

Lire plutôt

Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant présenté l'offre la **moins-disante**.

5 Autres

Au lieu de ...

PIECE N°7 : CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIERES (CCAP)

Article 6 : Textes généraux applicables

Le présent marché est soumis aux textes généraux ci-après :

1. Les textes régissant les corps de métier ;
2. Le décret n° 2004 / 275 du 24 septembre 2004 portant code des Marchés Publics et ses textes d'application;
3. Le décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions des Marchés modifié et complété par le décret N°2013/271 du 05 aout 2013 ;
4. Le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics
5. Le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics modifié et complété par Le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;
6. Le décret n°2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;
7. la circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;
8. La Circulaire n° 000008349/C/MINFI du 30 décembre 2019 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres Entités publiques pour l'exercice 2020;
9. Les normes en vigueur ;
10. D'autres textes spécifiques au domaine concerné par le marché.
11. Soumission et des frais d'achat des dossiers d'appel d'offres ;
12. D'autres textes et règlements en vigueur au Cameroun.

18.2. Décompte général et définitif - Etat du solde

Après approbation du rapport final, le prestataire adresse au Maître d'Ouvrage une demande de solde sous forme de décompte général faisant apparaître la récapitulation des sommes déjà perçues ainsi que du solde à verser ; cette récapitulation constitue le décompte général et définitif.

Le paiement du dernier décompte est conditionné par la remise du rapport final par le prestataire au Maître d'ouvrage, et l'acceptation par ce dernier, dudit rapport dans un délai de quinze (15) jours francs.

Article 34 : Cas de force majeure

Le Prestataire informe le Maître d'Ouvrage dans un délai de cinq (05) jours calendaires de tout cas de force majeure ou circonstances indépendantes de sa volonté qui pourraient l'empêcher d'exécuter ses obligations contractuelles.

Dès qu'une telle information transmise au Maître d'ouvrage est confirmée par ce dernier, le Prestataire se verra déchargé de toute responsabilité pour manquement à l'exécution de ses engagements.

Il appartient au Maître d'ouvrage d'apprécier les cas de force majeure et les preuves fournies par le Prestataire après avis motivé du Chef de Service.

PIECE N°10 : LISTE DES ETABLISSEMENTS BANCAIRES ET ORGANISMES FINANCIERS AGREES A FOURNIR DES CAUTIONS DANS LE CADRE DES APPELS D'OFFRES**LISTE DES ETABLISSEMENTS BANCAIRES ET ORGANISMES FINANCIERS AUTORISES A FOURNIR DES CAUTIONS****I. BANQUES**

1. Afriland First Bank (First Bank)

2. Atlantique banque du Cameroun
3. Banque Internationale du Cameroun pour l'Epargne et le Crédit (BICEC)
4. Citibank Cameroon N. A. (Citibank)
5. Commercial Bank of Cameroon (CBC)
6. Ecobank Cameroun (Ecobank)
7. National Financial Credit (NFC)
8. Société Commerciale de Banque (CA-SCB)
9. Société Générale au Cameroun (SGC)
10. Standard Chartered Bank Cameroon (SCBC)
11. Union Bank of Cameroon Plc (UBC Plc)
12. United Bank for Africa (UBA)
13. Banque Camerounaise de Petites et Moyennes Entreprises (BC-PME)
14. Banque Gabonaise pour le Financement International (BGFI BANK)

Lire plutot II. COMPAGNIES D'ASSURANCE**PIECE N°7 : CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIERES (CCAP)**

1. Activa Assurances, BP 12 970 Douala,
2. Chanas Assurances, BP 109 Douala;
3. Zénithe Insurance S.A, BP 1540, Douala

Article 6 : Textes généraux applicables

Le présent marché est soumis aux textes généraux ci-après :

1. Les textes régissant les corps de métier ;
2. Le décret n° 2018 / 366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés Publics et ses textes d'application ;
 1. Le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
 2. Le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics modifié et complété par Le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;
 3. Le décret n°2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;
 4. La Circulaire n° 000008349/C/MINFI du 30 décembre 2019 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres Entités publiques pour l'exercice 2020 ;
5. Les normes en vigueur ;
6. D'autres textes spécifiques au domaine concerné par le marché ;
7. Soumission et des frais d'achat des dossiers d'appel d'offres ;
8. D'autres textes et règlements en vigueur au Cameroun.

18.2. Décompte général et définitif - Etat du solde

Après approbation du rapport final, le prestataire adresse au Maître d'Ouvrage une demande de solde sous forme de décompte général faisant apparaître la récapitulation des sommes déjà perçues ainsi que du solde à verser ; cette récapitulation constitue le décompte général et définitif.

Le paiement du dernier décompte est conditionné par la remise du rapport final par le prestataire au Maître d'ouvrage, et l'acceptation par ce dernier, dudit rapport dans un délai de quinze (15) jours francs, ainsi que par le visa préalable du Ministère des Marchés Publics.

Article 34 : Cas de force majeure

Le Prestataire informe par écrit le Chef de Service du Marché avec copie au Maître d'Ouvrage dans un délai de cinq (05) jours calendaires de tout cas de force majeure ou circonstances indépendantes de sa volonté qui pourraient l'empêcher d'exécuter ses obligations contractuelles.

Dans le cas où le Chef de Service du Marché aura confirmé la force majeure évoquée, le Prestataire se verra déchargé de toute responsabilité pour manquement à l'exécution de ses engagements.

Dans tous les cas, il appartient au Chef de Service du Marché d'apprécier les cas de force majeure et les preuves fournies par le Prestataire après avis motivé de l'Ingénieur du Marché.

PIECE N°10 : LISTE DES ETABLISSEMENTS BANCAIRES ET ORGANISMES FINANCIERS AGREES A

FOURNIR DES CAUTIONS DANS LE CADRE DES APPELS D'OFFRES**LISTE DES ETABLISSEMENTS BANCAIRES ET ORGANISMES, FINANCIERS AUTORISES A FOURNIR DES CAUTIONS****I- BANQUES**

1. Afriland First Bank (First Bank)
2. Atlantique banque du Cameroun
3. Banque Internationale du Cameroun pour l'Epargne et le Crédit (BICEC)
4. Citibank Cameroon N. A. (Citibank)
5. Commercial Bank of Cameroon (CBC)
6. Ecobank Cameroun (Ecobank)
7. National Financial Credit (NFC)
8. Société Commerciale de Banque (CA-SCB)
9. Société Générale au Cameroun (SGC)
10. Standard Chartered Bank Cameroon (SCBC)
11. Union Bank of Cameroon Plc (UBC Plc)
12. United Bank for Africa (UBA)
13. Banque Camerounaise de Petites et Moyennes Entreprises (BC-PME)
14. Banque Gabonaise pour le Financement International (BGFI BANK)

II- COMPAGNIES D'ASSURANCE

1. Activa Assurances, BP 12 970 Douala;
2. Chanas Assurances, BP 109 Douala;
3. Zénithe Insurance S.A, BP 1540, Douala.

NB : Les corrections ainsi faites dans l'Avis d'Appels d'Offres sont à prendre en compte dans tout le reste du D.A.O.

Le Président du CARPA a l'honneur de porter à la connaissance des soumissionnaires concernés par l'Appel d'Offres sus-cité, que la date de dépôt et ouverture des offres initialement le 11/08/2020 est reportée au 22/09/2020 aux mêmes lieu et heure.

Le PRÉSIDENT

Le reste sans changement. /-

BONDOMA YOKONO Dieudonné

CAMEROON RADIO AND TELEVISION

ADDITIF N° 01 A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003BIS/AONO/CRTV/CIPM/SUBV/2020 DU 05/06/2020 POUR L'ACQUISITION DES ROULEAUX DE CABLES HYBRIDES EN FIBRE OPTIQUE A LA CRTV

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Chaque offre rédigée en français ou en anglais en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Direction de l'Administration et des Finances de la CRTV, Service des Marchés 9^e étage porte 911, au plus tard le 27 AOÛT 2020 à 12 heures, heure locale. Submission of tenders Each bid drafted in English or French produced in six (06) copies, that is one (01) original and five (05) duplicates labelled as such should be forwarded to the Department of Administrative and Financial Affairs, Procurement Service, 9th Floor, Room 911 latest on 27 AOÛT 2020 at 12 : 00, local time
	Lire plutot Chaque offre rédigée en français ou en anglais en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Direction de l'Administration et des Finances de la CRTV, Service des Marchés 9^e étage porte 911, au plus tard le 14 SEPTEMBRE 2020 à 12 heures, heure locale.

2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu en un temps le 27 AOÛT 2020 à 13 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés sise au rez-de-chaussée du Centre de Production TV de la CRTV Yaoundé à Mballa II. The opening of administrative documents, technical and financial bids shall take place in one stage on 27 AOÛT 2020 at 1 :00 p.m, local time and shall be led by CRTV's Internal Tender Committee located on the ground floor of CRTV's TV Production Centre at Mballa II.
	Lire plutot L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu en un temps le 14 SEPTEMBRE 2020 à 13 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés sise au rez-de-chaussée du Centre de Production TV de la CRTV Yaoundé à Mballa II.

YAOUNDE le 24 Aout 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NDONGO CHARLES

COMMUNE DE YOKO

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°006 / AONO/RC/D-MK/C-YKO/CIPM-YOKO/2020 DU 30 JUILLET 2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT SEMI DEFINITIF AU VILLAGE OTTODORF (PK7+900) SUR LA ROUTE REGIONALE MATSARI-LINTE-COMMUNE DE YOKO-DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM-REGION DU CENTREADDITIF N° 04PORTANT CORRECTION DE NOMBREUSES IRREGULARITES CONSTATEES DANS LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (7) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra être déposée contre décharge sous plis fermé, dans la salle des actes de l'annexe de l'hôtel de ville de Yoko au plus tard le 25 Août 2020 à 10 heures précises et devra porter la mention : « AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°006/ AONO/RC/D-MK/C-YKO/CIPM-YOKO/2020 DU 30 JUILLET 2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT SEMI DEFINITIF AU VILLAGE OTTODORF (PK7+900) SUR LA ROUTE REGIONALE MATSARI-LINTE - COMMUNE DE YOKO-DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM -REGION DU CENTRE A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »
	Lire plutot Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (7) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra être déposée contre décharge sous plis fermé, dans la salle des actes de l'annexe de l'hôtel de ville de Yoko au plus tard le 28 Août 2020 à 10 heures précises.
2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... La Commission Interne de Passation des Marchés Publics procèdera à l'ouverture des plis en un temps et en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dument mandatés qui souhaitent y assister, le 25 Août 2020 à 11 heures précises dans la salle des actes de l'annexe de l'hôtel de ville de Yoko. Les représentants des soumissionnaires qui sont présents signeront une feuille attestant leur présence.
	Lire plutot La Commission Interne de Passation des Marchés Publics procèdera à l'ouverture des plis en un temps et en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dument mandatés qui souhaitent y assister, le 28 Août 2020 à 11 heures précises dans la salle des actes de l'annexe de l'hôtel de ville de Yoko.
3	Autres
	Au lieu de ... N/A
	Lire plutot Article 4 : Stipulant le rôle du Délégué Départemental des Marchés Publics du Mbam et Kim en ce qui concerne élaboration des décomptes Insérer : Le Délégué Départemental des Marchés Publics du Mbam et Kim reçoit copie du décompte provisoire et vise le décompte définitif

YOKO le 25 Aout 2020

Le MAIRE

ANNIR TINA Dieudonne

COMMUNE DE YOKO

DEMANDE DE COTATION N° 004 /DC/RC/D-MK/C-YKO/CIPM /2020 DU 30 JUILLET 2020 POUR LA CONSTRUCTION ET L'EQUIPEMENT D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE MAKOURI, DANS LA COMMUNE DE YOKO, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTREADDITIF N° 01PORTANT CORRECTION DE NOMBREUSES IRREGULARITES CONSTATEES DANS LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	Au lieu de ... N/A

1 Autres

Lire plutôt

Article 1 : Eu égard aux nombreuses irrégularités constatées dans la Demande de Cotation (DC) suscitée et vu l'ampleur des modifications à apporter, Bien vouloir se référer à la DC corrigée dont un exemplaire a été mis (gratuitement) à la disposition de chaque soumissionnaire.

Article 2 : Portant modification de la date de dépôt des offres

Au lieu de : 6 : Dépôt des offres.

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devront parvenir sous pli fermé au Secrétariat Général de la Mairie de YOKO salle des Actes de l'Annexe de l'Hôtel de ville de Yoko, au plus tard **le 25 Août 2020 à 10 heures précises.**

Lire : 6 : Dépôt des offres.

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devront parvenir sous pli fermé au Secrétariat Général de la Mairie de YOKO salle des Actes de l'Annexe de l'Hôtel de ville de Yoko, au plus tard **le 28 Août 2020 à 10 heures précises.**

Article 3 : Portant modification de la date d'ouverture des offres

Au lieu de : 8 : Date et heure d'ouverture des offres

Les Offres seront ouvertes en séance par la Commission Interne de passation des Marchés de la Commune DE YOKO en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent et dument mandatés, **le 25 août 2020 à 11 heures précises** dans la salle des Actes de l'Annexe de l'Hôtel de ville de Yoko.

Lire : 8 :

Les Offres seront ouvertes en séance par la Commission Interne de passation des Marchés de la Commune DE YOKO en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent et dument mandatés, **le 28 août 2020 à 11 heures précises** dans la salle des Actes de l'Annexe de l'Hôtel de ville de Yoko.

Article 4 : Portant insertion de la date de signature dans la version anglaise de l'Avis de consultation

Au lieu de : Date de signature.

Yoko on

Lire : Date de signature.

Yoko 30th July 2020.

Article 5 : Portant modification de la personne habilitée à apprécier le cas de force majeure

Au lieu de : 38 : Cas de force majeure

En tout état de cause, il appartiendra au Maître d'Ouvrage d'en apprécier la gravité ainsi que les preuves fournies.

Lire : 38 : Cas de force majeure

En tout état de cause, il appartiendra au Chef de Service du Marché d'en apprécier la gravité ainsi que les preuves fournies.

Article 6 : Portant modification des marques

Au lieu de :

« LEGRAND ».

Lire :

« LEGRAND ou équivalent ».

Au lieu de :

« PANTEX »

Lire :

« PANTEX ou équivalent »

Article 6 : Portant insertion de la liste des banques et des compagnies d'assurance agréées et habilitées à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics en 2019

Insérer : La liste des banques et des compagnies d'assurance agréées et habilitées à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics en 2019 ci-dessous.

I. BANQUES

Afriland First Bank (FIRST BANK), BP : 11 834 , Yaoundé.

BANQUE ATLANTIQUE DU CAMEROUN (BACM), B.P : 2 933, Douala.

Banque Camerounaise des Petites et Moyennes Entreprises (BC-PME), B.P : 12 962, Yaoundé.

Banque Gabonaise pour le Financement International (BGFIBANK), B.P : 600, Douala.

Banque International du Cameroun pour l'Épargne et le Crédit (BICEC), B.P : 1 925, Douala.

Bank of Africa Cameroun (BOA Cameroun), B.P: 4 593, Douala.

Citibank Cameroun (CITIGROUP), B.P : 4 571, Douala.

Commercial Bank-Cameroon (CBC), B.P: 4 004, Douala.

Credit Communautaire d'Afrique - Bank (CCA-BANK), B.P: 30 388, Yaoundé.

Ecobank Cameroun (ECOBANK), B.P : 582, Douala.

National Financial Credit-Bank (NFC-Bank), B.P: 6 578, Yaoundé.

Société Commerciale de Banque-Cameroon (SCB-Cameroon), BP : 300, Douala.

Société Générale de Banque (SGB), BP : 4 042, Douala.

Standard Chartered Bank Cameroon (SCBC), BP: 1 784, Douala.

Union Bank of Cameroon (UBC), BP: 15 569, Douala.

United Bank for Africa (UBA), BP: 2 088, Douala.

II. COMPAGNIES D'ASSURANCES

Activa Assurances, BP: 12 970, Douala.

Aréa Assurance S A, BP : 1 531, Douala



Atlantique Assurances S.A, BP : 2 933, Douala
Beneficial General Insurance S.A, BP: 2 328, Douala.
Chanas assurances S.A, BP : 109, Douala.
CPA S.A, BP : 54, Douala.
Nsia Assurances S.A, BP : 2 759, Douala.
Pro Assur S.A, BP: 5 963, Douala.
SAAR S.A, BP : 1 011, Douala.
Saham Assurances S.A, BP : 11 315, Douala.
Zenith Insurance S.A, BP: 1 540, Douala.

YOKO le 25 Aout 2020

Le MAIRE

ANNIR TINA Dieudonne

COMMUNE DE YOKO

DEMANDE DE COTATION N° 005 /DC/RC/D-MK/C-YKO/CIPM /2020 DU 30 JUILLET 2020 POUR LA CONSTRUCTION D'UN RESEAU ELECTRIQUE TRIPHASE AU NOUVEAU QUARTIER ADMINISTRATIF DE LA VILLE DE YOKO (600 M DE LIGNE MIXTE, 450 M DE LIGNE BT ET TRANSFORMATEUR TRIPHASE 30 KV, 160 KVA) DANS LA COMMUNE DE YOKO, DEPARTEMENT DU MBAM-ET-KIM, REGION DU CENTRE ADDITIF N° 02PORTANT CORRECTION DE NOMBREUSES IRREGULARITES CONSTATEES DANS LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	Au lieu de ... N/A

1 Autres

Lire plutôt

Article 1 : Eu égard aux nombreuses irrégularités constatées dans la Demande de Cotation (DC) suscitée et vu l'ampleur des modifications à apporter, Bien vouloir se référer à la DC corrigée dont un exemplaire a été mis (gratuitement) à la disposition de chaque soumissionnaire.

Article 2 : Portant modification de la date de dépôt des offres

Au lieu de : 6 : Dépôt des offres.

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devront parvenir sous pli fermé au Secrétariat Général de la Mairie de YOKO salle des Actes de l'Annexe de l'Hôtel de ville de Yoko, au plus tard **le 25 Août 2020 à 10 heures précises.**

Lire : 6 : Dépôt des offres.

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devront parvenir sous pli fermé au Secrétariat Général de la Mairie de YOKO salle des Actes de l'Annexe de l'Hôtel de ville de Yoko, au plus tard **le 28 Août 2020 à 10 heures précises.**

Article 3 : Portant modification de la date d'ouverture des offres

Au lieu de : 8 : Date et heure d'ouverture des offres

Les Offres seront ouvertes en séance par la Commission Interne de passation des Marchés de la Commune DE YOKO en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent et dument mandatés, **le 25 août 2020 à 11 heures précises** dans la salle des Actes de l'Annexe de l'Hôtel de ville de Yoko.

Lire : 8 :

Les Offres seront ouvertes en séance par la Commission Interne de passation des Marchés de la Commune DE YOKO en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent et dument mandatés, **le 28 août 2020 à 11 heures précises** dans la salle des Actes de l'Annexe de l'Hôtel de ville de Yoko.

Article 4 : Portant insertion de la date de signature dans la version anglaise de l'Avis de consultation

Au lieu de : Date de signature.

Yoko on

Lire : Date de signature.

Yoko 30th July 2020.

Article 5 : Portant modification de la personne habilitée à apprécier le cas de force majeure

Au lieu de : 38 : Cas de force majeure

En tout état de cause, il appartiendra au Maître d'Ouvrage d'en apprécier la gravité ainsi que les preuves fournies.

Lire : 38 : Cas de force majeure

En tout état de cause, il appartiendra au Chef de Service du Marché d'en apprécier la gravité ainsi que les preuves fournies.

Article 6 : Portant insertion de la liste des banques et des compagnies d'assurance agréées et habilitées à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics en 2019

Insérer : La liste des banques et des compagnies d'assurance agréées et habilitées à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics en 2019 ci-dessous.

I. BANQUES

Afriland First Bank (FIRST BANK), BP : 11 834 , Yaoundé.

BANQUE ATLANTIQUE DU CAMEROUN (BACM), B.P : 2 933, Douala.

Banque Camerounaise des Petites et Moyennes Entreprises (BC-PME), B.P : 12 962, Yaoundé.

Banque Gabonaise pour le Financement International (BGFIBANK), B.P : 600, Douala.

Banque International du Cameroun pour l'Épargne et le Crédit (BICEC), B.P : 1 925, Douala.

Bank of Africa Cameroun (BOA Cameroun), B.P: 4 593, Douala.

Citibank Cameroun (CITIGROUP), B.P : 4 571, Douala.

Commercial Bank-Cameroon (CBC), B.P: 4 004, Douala.

Credit Communautaire d'Afrique - Bank (CCA-BANK), B.P: 30 388, Yaoundé.

Ecobank Cameroun (ECOBANK), B.P : 582, Douala.

National Financial Credit-Bank (NFC-Bank), B.P: 6 578, Yaoundé.

Société Commerciale de Banque-Cameroon (SCB-Cameroon), BP : 300, Douala.

Société Générale de Banque (SGB), BP : 4 042, Douala.

Standard Chartered Bank Cameroon (SCBC), BP: 1 784, Douala.

Union Bank of Cameroon (UBC), BP: 15 569, Douala.

United Bank for Africa (UBA), BP: 2 088, Douala.

II. COMPAGNIES D'ASSURANCES

Activa Assurances, BP: 12 970, Douala.

Aréa Assurance S.A, BP : 1 531, Douala.

Atlantique Assurances S.A, BP : 2 933, Douala

Beneficial General Insurance S.A, BP: 2 328, Douala.

Chanas assurances S.A, BP : 109, Douala.

CPA S.A, BP : 54, Douala.

Nsia Assurances S.A, BP : 2 759, Douala.

Pro Assur S.A, BP: 5 963, Douala.

SAAR S.A, BP : 1 011, Douala.

Saham Assurances S.A, BP : 11 315, Douala.

Zenith Insurance S.A, BP: 1 540, Douala



YOKO le 25 Aout 2020

Le MAIRE

ANNIR TINA Dieudonne

COMMUNE DE YOKO

DEMANDE DE COTATION N° 006 /DC/RC/D-MK/C-YKO/CIPM /2020 DU 30 JUILLET 2020 POUR LA CONSTRUCTION DE SIX FORAGES POSITIFS EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS LES ECOLES PUBLIQUES DE MBIMBIM, FOUFOUING, LINTE, METEING ET DANS LES LOCALITES DE DONGA-YANGOULA ET GUERE, DANS LA COMMUNE DE YOKO, DEPARTEMENT DU MBAM-ET-KIM, REGION DU CENTREADDITIF N° 03PORTANT CORRECTION DE NOMBREUSES IRREGULARITES CONSTATEES DANS LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Autres
	Au lieu de ... N/A
	Lire plutot Article 1 : Eu égard aux nombreuses irrégularités constatées dans la Demande de Cotation (DC) suscitée et vu l'ampleur des modifications à apporter, Bien vouloir se référer à la DC corrigée dont un exemplaire a été mis (gratuitement) à la disposition de chaque soumissionnaire. Article 2 : Portant modification de la date de dépôt des offres Au lieu de : 6 : Dépôt des offres. Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devront parvenir sous pli fermé au Secrétariat Général de la Mairie de YOKO salle des Actes de l'Annexe de l'Hôtel de ville de Yoko, au plus tard le 25 Août 2020 à 10 heures précises. Lire : 6 : Dépôt des offres. Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devront parvenir sous pli fermé au Secrétariat Général de la Mairie de YOKO salle des Actes de l'Annexe de l'Hôtel de ville de Yoko, au plus tard le 28 Août 2020 à 10 heures précises. Article 3 : Portant modification de la date d'ouverture des offres Au lieu de : 8 : Date et heure d'ouverture des offres Les Offres seront ouvertes en séance par la Commission Interne de passation des Marchés de la Commune DE YOKO en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent et dument mandatés, le 25 août 2020 à 11 heures précises dans la salle des Actes de l'Annexe de l'Hôtel de ville de Yoko. Lire : 8 : Les Offres seront ouvertes en séance par la Commission Interne de passation des Marchés de la Commune DE YOKO en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent et dument mandatés, le 28 août 2020 à 11 heures précises dans la salle des Actes de l'Annexe de l'Hôtel de ville de Yoko. Article 4 : Portant insertion de la date d'ouverture des offres dans la version anglaise de l'Avis de consultation Au lieu de : Date de signature. Than Lire : Date de signature. Than 30th July 2020. Article 5 : Portant modification de la personne habilitée à apprécier le cas de force majeure Au lieu de : 38 : Cas de force majeure En tout état de cause, il appartiendra au Maître d'Ouvrage d'en apprécier la gravité ainsi que les preuves fournies. Lire : 38 : Cas de force majeure En tout état de cause, il appartiendra au Chef de Service du Marché d'en apprécier la gravité ainsi que les preuves fournies.

YOKO le 25 Aout 2020

Le MAIRE

ANNIR TINA Dieudonne

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

ou

Point Focal

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**) : B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- | | |
|--------------------------------------|-----------------|
| ☐ Annuel | 49.000 FCFA TTC |
| ☐ Semestriel | 25.000 FCFA TTC |
| ☐ Trimestriel | 15.000 FCFA TTC |
| ☐ Mensuel | 10.000 FCFA TTC |

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)



Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur
Smartphone/ Tablette / PC

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière



www.armac.com



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !

CONTACTS AGENCE

CONTACTS PROJET



✉ 6604 Yaoundé - Cameroun
☎ 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
📠 222 20 60 43 / 222 20 33 26
✉ infos@armac.com 🌐 www.armac.com

☎ 222 20 49 17
🌐 Internet : pridesoft.armac.com
✉ Email : pridesoft@armac.com